



Le Syndicat d'Initiative,
le Centre Culturel et
l'Administration Communale ont
le plaisir de vous présenter le

Concert du Nouvel An

Dimanche 27 janvier 2019
15h00

Palais de Plume

(RUE HAUTE, 8 À ITTRE)

P.A.F. : 5 euros

Première partie :
Orchestre d'Harmonie
du Val d'heure
Chef : Romuald Tenti

Seconde partie :
RHCV
sous la direction de
Philippe Lambert



Organisation et informations : Syndicat d'Initiative - 067/64 87 74 siti.ittre@skynet.be

Ittre en Transition Des rues en transition à Ittre ?

J'peux pas, j'ai climat !

Ce slogan, initiateur de la grande manifestation 'climat' de début décembre dans les rues de Bruxelles, a amené 70.000 citoyens à exprimer leur volonté de changement. Et le changement vient en amorçant la transition. A Ittre aussi, nous pouvons faire un geste pour la planète, nous pouvons, au quotidien, faire des petits changements qui seront bénéfiques pour la planète, le bien-être de tous et le portefeuille de chacun !

Alors si vous aussi vous avez envie de dire : « Ce soir j'peux pas, j'ai climat ! », Ittre en transition, avec le soutien du Centre culturel, vous propose des « Rues en transition ».

Si l'initiative vous intéresse, vous pouvez contacter **Sonia De Vos** pour Ittre en Transition : 0473/800406 soniadevos15@gmail.com

Pour en savoir plus : <http://www.ruesentransition.be>

Le principe : on se réunit entre voisins et on voit, ensemble, de manière conviviale, ce qu'on peut faire pour démarrer la transition. Des petits changements simples et très pratiques, des petits défis, très ludiques, Mais vous n'êtes pas seuls : des outils sont là pour vous aider...



Au Théâtre
de La
Valette



"UN TRÉSOR MONDIAL"
MARTIN SCORSESE

Soupe bio
à partir de 19h



LUMIÈRE!

L'AVENTURE COMMENCE

UN FILM COMPOSÉ ET COMMENTÉ PAR THIERRY FRÉMAUX

Ma 22 janvier à 20h

Infos & réservation : Centre culturel d'Ittre - 067/64 73 23
info@ittreculture.be - www.ittreculture.be



Ittre Cultures
Retrouvez
la programmation
culturelle
des opérateurs
ittrois.
Dans vos
boîtes aux
lettres
mi-janvier.



Le Centre
culturel
vous
souhaite
une
bonne
année
2019

L'ARTISTE ITTROIS ROLAND LAVIANNE EXPOSE PROCHAINEMENT À L'ESPACE BAUTHIER. Infos en p. 2

PORTRAITS DU BOURGMESTRE ET DE SON PREMIER ECHEVIN. A découvrir en p. 3 et 4

GIUSEPPE CALAMERA PROPOSE SES PRODUITS ITALIENS À VIRGINAL. Rencontre en p. 4

LE CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE NOS VILLAGES est disponible en p. 10

UN NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL S'EST INSTALLÉ À ITTRE. Détails des prestations de serment et des débats en p. 11

BULLETIN COMMUNAL AU CENTRE DE CE NUMÉRO



Culture

Roland LAVIANNE et sa nouvelle syntaxe



Peintures & sculptures

ITTRE
ESPACE
BAUTHIER

Roland Lavianne
et sa nouvelle syntaxe

Du sa 9/02 au 03/03/2019

Centre culturel & Echevinat de la Culture d'Ittre
Infos : www.ittreculture.be



Roland LAVIANNE (Haine – Saint-Paul, 1948), peintre, sculpteur et sérigraphe résidant à Ittre depuis plus de 40 ans, est un ancien élève de l'École des Arts de Braine-l'Alleud (peinture chez Daniel PELLETTI, sculpture chez Philippe DESOMBERG).

Ses expositions personnelles couvrent Bruxelles et les provinces du Brabant Wallon et du Hainaut depuis 1986. Membre du «Bon Vouloir» à Mons depuis 1988 (musée des Beaux-Arts et anciens abattoirs) et de «Figuration Critique». Il a exposé un peu partout dans le monde (Paris, Moscou, Saint-Petersbourg, Hambourg, Biarritz, Séoul, ...).

Ses œuvres se retrouvent dans diverses collections privées et publiques (villes de Braine-l'Alleud, Braine-Le-Comte, Nivelles, Mouscron ; Palais de Justice II à Nivelles, Ateliers de la Fucam à Mons ; provinces de Brabant et Hainaut ; Ciro Horn aux Pays-Bas ; Ecuillé en France).

L'exposition de 2019 présentera quelques formats de la peinture uniquement acrylique (depuis 2015) de R. Lavianne. L'artiste ne désire pas meubler tous les espaces, l'œuvre se décante pour

aller vers plus de synthèse. Une syntaxe nouvelle permet l'aventure totale, sans dessin préparatoire, éminemment possible par la juxtaposition, superposition de couleurs acryliques. Les compositions offrent une interpénétration d'éléments abstraits et figuratifs : mosaïques et entrelacs avec lignes directrices et cernes majeurs qui cadastrant les plages colorées. La complexité s'arrête quand la surcharge devient trop envahissante, presque suffocante.

Le bestiaire est omniprésent mais déformé, synthétisé. Pas de schéma préalable mais les formes sont toujours ciselées. Les lignes et les couleurs bouleversent l'équilibre antérieur au fur et à mesure de leur inscription. Un nouvel espace se recrée dans l'aventure. Quelques sculptures en cèdre accompagneront les peintures exposées.

Salons Bauthier
Centre culturel Ittre
Exposition est ouverte les samedis et dimanches de 13h à 17h
Du samedi 9/02 au 3/03/2019
Vernissage :
samedi 9 février à 11h30



Karim Sarton

Envie d'être tenu au courant des activités du village ?
INSCRIVEZ-VOUS AUX LETTRES D'INFORMATION DU CENTRE CULTUREL.

- **Les activités du Centre Culturel**
Spectacles, concerts, grands feux, Fête de la Saint Rémy, ateliers, conférences, événements... Vous serez tenus informés de l'éventail des activités du Centre Culturel d'Ittre.

- **Le Petit Agenda**
Recevez, tous les 15 jours, le calendrier des activités culturelles, citoyennes, associatives et de loi-

sirs de l'entité d'Ittre. Chaque semaine, quelque chose se passe à Ittre, Haut-Ittre ou Virginal. Pour ne rien rater consultez le Petit Agenda

www.ittreculture.be/fr/lettre-dinformation.html. Vous pouvez également nous rejoindre sur **Facebook Centre culturel d'Ittre**



B.L.C. MOTORS

NOS CONDITIONS SALON

Ouvert les dimanches 20 et 27 janvier.

B.L.C. MOTORS SPRL

Chaussée de Bruxelles, 58 - 7090 Braine-Le-Comte

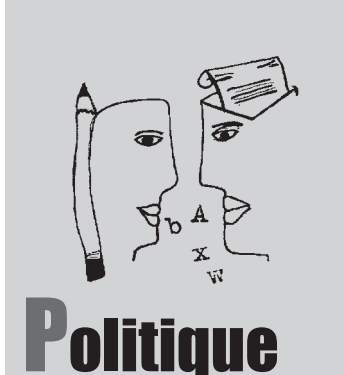



ALNO

Cuisines équipées sur mesure ... à Ittre

Yvébé sprl
Une histoire de cuisine ...

Yves Vanbrabant
yvebe.cuisine@gmail.com
0495 20 20 89
www.yvebe.be



Edito



A peine venons-nous de fermer la porte sur 2018, que 2019 se présente à nous avec une saison culturelle ittroise plus foisonnante que jamais. En effet, pas moins de 66 rendez-vous vous seront proposés d'ici l'été. Vous aurez l'embaras du choix pour enrichir votre agenda de sorties et vos week-ends de flânerie.

Ludovic Devriendt

Musique classique, rock, jazz, théâtre, balades contées, cinéma, théâtre de rue, expositions, ateliers créatifs, fêtes familiale, soirées de réflexion citoyenne, ... Qualité et éclectisme sont garantis !

Mais 2019 sera aussi l'occasion d'accueillir un «nouveau» venu dans la dynamique culturelle de notre village et de vivre deux belles retrouvailles.

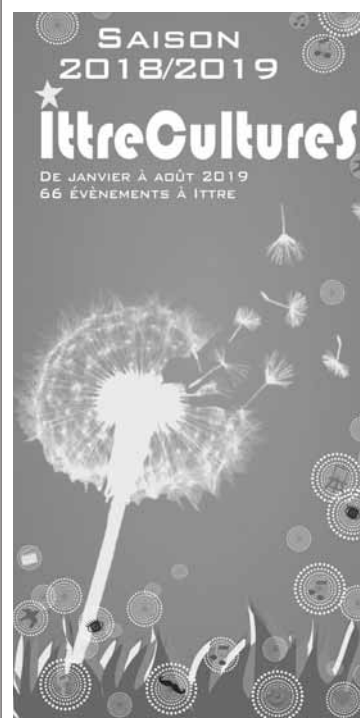
Le Café Truc, espace nomade et convivial, lieu de loisirs et de débat depuis 3 ans, a rejoint le cercle joyeux des opérateurs ittrois en proposant chaque 3ème mercredi du mois une animation ou une rencontre à destination de tous les publics, petits et grands. Virginal ? Ittre ? Haut-Ittre ? Soyez vigilant, le Café Truc a la bougeotte. Et on le trouve parfois là où on ne l'y attend pas.

Côté retrouvailles, c'est du côté de La Chapelle de Verre de Fauquez et du Théâtre de La Valette qu'il faut tourner les yeux. Pour son retour aux commandes de La Chapelle de Verre, Michael Bonnet se lance dans une saison «Best of» en ré-accueillant quelques unes des pépites qui, ces dernières années, ont investi avec bonheur ce petit bijou du patrimoine local. Le Théâtre de La Valette, de son côté, même s'il reste quelques incertitudes quant au futur de son subventionnement, a repris son envol en décembre avec énergie et confiance sous la houlette de son nouveau directeur Michel Wright. Et l'équipe entend bien continuer sur cette lancée avec une 2ème pièce programmée fin février.

Belle saison culturelle à tous !



Nathalie Lourtie



Le 3 décembre dernier, le nouveau Conseil communal a été installé à Ittre. Comme il le fait à chaque nouvelle législature, le Petit Tram est parti à la rencontre des nouveaux élus. Dans les prochains mois, nous vous dresserons donc le portrait de chaque conseiller communal, en commençant par le Collège communal, et en continuant avec les conseillers communaux de la majorité et de l'opposition. Ce mois-ci, nous commençons par le Bourgmestre, Christian Fayt et son Premier Echevin, Pascal Henry.

Christian Fayt, nouveau Bourgmestre à Ittre : l'aboutissement d'un long engagement en politique

Quand la passion pour la forêt mène à la politique.

Cela fait près de 25 ans que Christian Fayt est impliqué dans la politique ittroise. Arrivé à Ittre en 1985 pour gérer le Bois des Nonnes à Fauquez (son cursus scolaire l'a mené vers des études forestières), Christian Fayt y prend racine, achète une maison et s'y installe en famille.

Par la suite, élu président des 500 agents de forêts qui géraient nos forêts à l'époque, il arriva très vite à la conclusion que pour faire avancer les projets qui lui permettraient de gérer au mieux les hectares dont il avait la responsabilité, l'investissement en politique était une approche à ne pas négliger.

En 1994, lors de sa première tentative sur la liste PA, il est élu conseiller communal avec 89 voix. Six ans plus tard, il se représente et double son score. Expert détaché au cabinet du ministre de l'agriculture José Happart (PS) de 2001 à 2003, il y parfait son expérience politique. Et c'est comme membre de Ittre+ (PS) qu'il devient finalement Echevin au sein du Collège communal en 2006 (au sein d'une coalition Ittre+/Ecolo/PA) puis en 2012 (au sein d'une coalition Ittre+/IC).

Sa désignation aujourd'hui au poste de Bourgmestre est, à ses yeux, l'aboutissement heureux du travail mené durant toutes ces années au sein des différentes fonctions politiques et professionnelles qu'il a assumé à Ittre. Même s'il souligne que ce n'était pas un objectif en soi lorsqu'il a démarré en politique. « Ce qui est primordial pour moi c'est de voir comment on peut faire avancer les choses quand on unit des forces de bonne volonté qui nous aident à frapper aux bonnes portes pour convaincre du bien-fondé d'un projet », nous confiera-t-il.

Famille et équipe, des soutiens indispensables.

« Si un homme politique n'a pas le

soutien de sa famille ni de l'équipe avec laquelle il s'implique, il ne peut aller nulle part. Depuis le début, j'ai eu la chance que ma femme et mes filles « subissent » positivement le choix de mon engagement en politique. Je dis « subisse » car la politique est dévoreuse de temps. Et avec l'augmentation des responsabilités que j'ai assumées, le temps que je lui ai consacré n'a fait que croître. Mais elles savent que j'ai l'habitude de faire les choses à fond et que l'intérêt de la commune est prioritaire à mes yeux».

Le soutien reçu par l'équipe EPI durant la campagne électorale l'a également fort marqué. « Une équipe qui n'a pas ménagé son énergie et qui est toujours prête à travailler pour les objectifs que nous nous sommes fixés ».

Les priorités pour la nouvelle législature

Christian Fayt se considère comme un homme de projets et d'action. La politique politicienne ne l'intéresse pas, déclare-t-il. Dans les 6 prochaines années, son attention portera naturellement sur l'ensemble de la commune mais plus particulièrement sur les compétences dont il a la charge en plus de celle de Bourgmestre (voir encadré)

Toutes compétences confondues, Christian Fayt y voit 4 gros défis à relever, qui sont interdépendants : 1) La pérennité des industries et entreprises installées sur le territoire communal. De leur présence dépend une partie des revenus de la commune et donc sa capacité à soutenir les services offerts à la population.

2) La conservation de l'« esprit de village ».

Les gens aiment vivre à Ittre pour la qualité de vie qu'ils y trouvent et pour son caractère rural et villageois. Anciens habitants et nouveaux venus devraient se serrer les coudes pour les conserver. L'action communale doit les y aider.

3) La cohésion sociale. « Ittre n'est pas une bulle qui fonctionne coupée du monde. Un des défis dans la gestion politique locale » déclare-t-il « c'est d'arriver à garder un équilibre entre l'attention qu'il faut porter aux besoins et priorités du village et les enjeux de la société dans laquelle nous vivons. Même si nous ne disposons pas tous des mêmes atouts et qu'il y a des personnes qui doivent faire face à de réelles difficultés, il faut reconnaître que, dans son ensemble, la population ittroise est privilégiée et qu'elle connaît un bien-être qui ne se retrouve pas partout. Un des défis de la nouvelle majorité sera de faire le nécessaire pour maintenir cette qualité de vie et rester un soutien pour la classe moyenne. Dans cette optique, le rôle des responsables politiques est de veiller à maintenir des infrastructures et des services locaux adaptés : commerces, crèches, acteurs de la santé, écoles, ... »

4) L'enseignement. « C'est notre force. Il y a aujourd'hui plus de 1000 enfants qui fréquentent les 4 sites scolaires installés sur la commune », dit-il. « Il faut faire le nécessaire pour le maintenir, ainsi que les activités extra-scolaires. Il faut préparer l'avenir ». « Qu'il s'agisse de l'enseignement communal ou du libre. », précise-t-il avant d'annoncer que l'un des projets de la nouvelle majorité au niveau de



l'enseignement sera de déménager l'école communale de Virginal dans de nouveaux locaux, plus grands et mieux adaptés, et d'attribuer aux anciens locaux d'autres fonctions sociales ou culturelles, comme la maison des jeunes, une académie de musique, ...

Le 3 décembre dernier, Christian Fayt est devenu officiellement le nouveau Bourgmestre d'Ittre. La déclaration de politique générale qu'il a préparé avec le nouveau Collège des Echevins sera présentée lors du Conseil communal du 22 janvier. Nous vous rappelons que les séances du Conseil communal sont publiques. Tout citoyen a donc le droit d'y assister.



Nathalie Lourtie

Un Bourgmestre et 5 Echevins

Christian Fayt (Bourgmestre - EPI) : Affaires générales - Sécurité - Personnel et Ressources Humaines - Population - Etat civil - Information - Communication - Enseignement - Extrascolaire - Culture -Tourisme - Patrimoine-Fêtes locales - Associations patriotiques - Cultes - Aînés

Pascal Henry (1er Echevin - MR) : Urbanisme - Aménagement du territoire - Logement - Régie foncière - Nouvelles technologies

Fabienne Mollaert (Echevine - EPI) : Énergie - Environnement et transition écologique - Mobilité - Participation et budget participatif

Lindsay Gorez (Echevine - MR) : Sport et R.C.A. - Jeunesse - Emploi - Economie - P.M.E. - Bien-être animal - Commerce et Commerce équitable

Jacques Wautier (Echevin - EPI) : Travaux - Ruralité - Agriculture - Solidarité internationale

Françoise Peterbroeck (Echevine et Présidente du CPAS-EPI) : Présidente du CPAS - Affaires sociales - Assuétudes et santé - Petite enfance - Budget - Finances - Marchés publics

Pascal Henry, 1er Echevin : Un projet de vie au service des citoyens

Du hasard de son arrivée à la certitude de son engagement

Pascal Henry, 54 ans, marié, deux enfants, est courtier en assurances depuis plus de 25 ans. Son bureau de courtage, H&Co sprl, est implanté à Virginal depuis presque 20 ans. Arrivé par le fruit du hasard dans le village (Pascal et sa famille, résidents de Oisquerq, cherchaient un terrain

pour construire à proximité de leur lieu de vie), il s'est rapidement intégré à la vie de la commune. De par son emploi, où il fut amené à rencontrer pas mal de monde. Via le parcours scolaire et extra-scolaire de ses enfants : ce qui l'a conduit à participer à de nombreuses activités et à s'impliquer dans l'Association des Parents de l'école. Enfin, par son engagement dans diverses associations (la JSI,

Comartagrind, ...) dont il fait encore partie aujourd'hui et qui lui a permis, non seulement, de rencontrer de nouvelles personnes, mais aussi de s'investir dans pas mal de projets.

Il faut dire que son engagement dans le milieu associatif, mais aussi dans diverses chambres professionnelles, notamment la Bourse de l'Assurance du Brabant Wallon,

pour laquelle il a assuré la présidence pendant quatre ans, sans oublier son implication en politique ne date pas d'hier. Fort impliqué dans un mouvement de jeunesse de Couvin, où il résidait à l'époque, il sera amené, par cette activité, à côtoyer plusieurs élus communaux.

suite en page 4

Pascal Henry, 1er Echevin : Un projet de vie au service des citoyens (Suite de la page 3)

Parmi ceux-ci, la rencontre d'un échevin, membre du PRL (depuis devenu MR), va, d'une part, le confirmer dans ses opinions libérales (la défense des libertés individuelles, la liberté d'entreprendre, etc.) et, d'autre part, le conduire à s'investir dans la vie politique en rejoignant les jeunes libéraux dès l'âge de 16 ans. Son engagement politique le mènera, par la suite, dans de nombreux organes du mouvement libéral. A son arrivée dans la commune d'Iltre, Pascal prendra, avant tout, le temps de développer son activité professionnelle et de s'installer avec sa famille. Une fois bien implanté, il ne tardera pas à s'impliquer dans la vie politique de la commune en rejoignant la section libérale. Il siègera plusieurs années au Conseil communal avant de faire son entrée au Collège, suite aux résultats des dernières élections, où il a été élu en tant que premier échevin en charge de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, du logement, de la régie foncière et des nouvelles technologies au sein d'une majorité EPI-MR. Pascal ne cache pas sa satisfaction vis-à-vis des résultats de ce scrutin. Non seulement, il occupe un poste qu'il désire ardemment. Avec, de surcroît, des compétences qu'il a choisies librement et qu'il apprécie. Mais en plus, son parti, nouveau venu sur la scène politique ittroise, a décroché trois

sièges et est dans la majorité. Ce qui devrait lui permettre de mettre en œuvre une partie de son programme politique.

Un projet de vie à développer au quotidien

Concernant ce programme, Pascal esquisse quelques-unes de ses priorités, tout en rappelant qu'on est en début de législature et que les choses devront naturellement se mettre en place au fur et à mesure. Il pointera l'ambition du parti de donner un cadre urbanistique de qualité à Iltre. Il insistera aussi sur la nécessité d'apporter des solutions pour le logement des jeunes et des aînés et de traiter cette problématique comme un fil conducteur tout au long de la législature. Il fera également part de sa volonté d'inscrire Iltre en tant que « Smart City » : c'est à dire une « ville intelligente », qui utilise les technologies de l'information et de la communication pour améliorer la qualité des services urbains ou encore réduire ses coûts. Il affirmera, enfin, son ambition de coordonner les forces vives de la commune autour d'une vision, élaborée ensemble, sur base de l'expérience et de l'avis de ceux qui veulent y participer. C'est ce que Pascal Henry nomme son « projet de vie » pour la commune. Celui qu'il désire mettre en place, au quotidien, pour Iltre.

Pour illustrer cette vision d'une politique active et participative, il cite un outil : le Programme Stratégique Transversal communal (PST). Ce programme régional, désormais obligatoire pour toutes les communes wallonnes, inscrit les objectifs politiques exprimés par la majorité, dans un document, accessible au public, qui sera présenté à l'ensemble de la population. Et, chaque année, l'état d'avancement vis-à-vis de la réalisation de ces objectifs sera évalué. « *Cela permettra de voir si on est sur le bon chemin pour réaliser nos objectifs* » et, grâce à cet outil, « *la population pourra juger, de manière régulière, si la majorité applique effectivement les objectifs pour lesquels elle a été élue* », confiera-t-il. Pour l'échevin, cette vision politique, qui « *répond aux demandes des citoyens* » est essentielle.

Pascal Henry, conclura notre entretien en rappelant que la mise en place d'un programme politique, d'un projet de société, cela ne se fait pas du jour au lendemain. « *Entre le moment de la proposition du projet et le moment de sa finalité, ça prend énormément de temps* » soulignera-t-il. Pour illustrer son propos, il développera, par ailleurs, l'exemple du cheminement d'une loi, de sa création à son application effective. Or, ajoutera-t-il, « *la difficulté aujourd'hui,*



c'est qu'on vit dans une société rapide, directe, communicative, où l'on veut tout, tout de suite, car on est habitué à ça! Quand on envoie un message avec son smartphone, on s'attend à une réponse instantanée. Quand on commande un produit, on veut le recevoir directement. Etc. Pour lui, « *c'est là qu'est la fracture* » car « *toutes les personnes qui ont souscrit à la proposition d'un projet, politique ou non, veulent voir le résultat directement! Ce qui est, dans les faits, impossible!* ».



Karim Sarton

Bibliothèque communale d'Iltre

Que lire cet hiver?

Les prix littéraires 2018

GUYOTAT Pierre : «Idiotie», Prix Médicis
MANTEAU Valérie : «Le sillon» Prix Renaudot
LANCON Philippe : «Le lambeau» Prix Fémina
LAMBERTIE (de) Olivia : «Avec toutes mes sympathies» Prix Renaudot
MATHIEU Nicolas : «Leurs enfants après eux» Prix Goncourt
Et aussi :
OBEN Harlan : «Par accident»
RENUCCI Clélia : «Concours pour le paradis»
MANKELL Henning : «Le dynamiteur»
CLARK Mary Higgins Clark : «De si belles fiançailles»
DEUTSCH Lorand : «Romanesque»
BOURDON Françoise : «A travers le vent et la pluie»
TORRETON Philippe : «Jacques à la guerre»
INDRIDASON Arnaldur : «Dans l'ombre»
SCHNEIDER Vanessa : «Tu t'appelais Maria Schneider»
STEN Viveca : «Retour sur l'île»
Et toujours à votre disposition la collection de BD du PALOU. La bibliothèque communale d'Iltre est située dans le parc de l'Espace Culturel Bauthier.

Adresse: 36, Rue de la Montagne 1460 Iltre Heures d'ouverture au public : le dimanche de 10H30 à 12H30.

L'équipe des bibliothécaires

CALAMERA : Le mérite par le travail, le succès par l'expérience



L'avez-vous déjà remarqué, rue de la libération à Virginal ? Qui donc ? Le camion jaune made in Italia, bien sur ! Qui sont donc ces nouveaux habitants aux saveurs italiennes ? Je suis allée à leur rencontre et j'ai découvert une belle histoire de famille... La voici.

Giuseppe Calamera naît en 1967 à Braine-le Comte, la famille originaire de Sicile vit à Tubize. Son papa, Giovanni travaille aux forges de Clabecq. La famille de Giovanni est très proche de celle de son frère, Lorenzo. Les deux familles vont se lier face aux nouveaux challenges que leur offre la vie.

Une épicerie à Clabecq

Un jour, Lorenzo décide d'ouvrir une petite épicerie à Clabecq. L'affaire est prospère et rapidement il décide de faire les marchés

avec une échoppe ambulante. Lorenzo ne s'arrête pas là et pour mettre « de la ricotta dans les spinacci », il développe son activité en proposant des fruits et légumes en vente porte à porte. Giuseppe se souvient. Il avait 5 ans lorsque son papa, Giovanni arrête de travailler aux forges pour seconder son oncle sur les marchés.

De nouveaux produits viennent étoffer leur offre : pâtes, conserves... des produits qui sentent bon le sud. Un deuxième

camion est nécessaire. Les deux frères importent directement de Sicile, Sardaigne et Toscane du vin, de l'huile, des tomates pelées et autres assortiments. Giuseppe a presque dix ans quand son papa décide de devenir grossiste et livre les produits vert blanc rouge aux restaurateurs et magasins belges mais aussi hollandais et français. Ils ferment alors la petite épicerie de Clabecq.

Deux familles unies

Giuseppe grandit au sein de ces deux familles très unies où oncles, tantes et cousins s'unissent dans un effort commun. Il me le raconte avec beaucoup de fierté dans la voix : « *Je n'ai jamais manqué un seul marché ! Je n'aurais jamais abandonné mon papa. Si jamais un matin il ne voulait pas me réveiller pour me laisser dormir, j'étais fâché. Avec le recul c'était une très bonne école de la vie ! Récemment, en repensant à cette époque, j'ai dit MERCI à mon papa pour ce qu'il m'avait transmis.* »

Par la suite, les deux familles continuent leur chemin séparément et c'est actuellement Giuseppe et son frère Aldo qui reprennent les rennes. Ils ne sont évidemment pas seuls. Rose (la femme de Giuseppe), belle-sœur et cousine sont embarquées dans l'aventure.

Pourquoi Virginal ?

Rose et Giuseppe avaient, à l'époque, acheté un terrain à Virginal pour faire construire, ils

ont alors automatiquement mis leurs enfants (Priscilla et Giovanni) à l'école du village. Finalement ils revendent le terrain, habitent à Tubize mais y reviendront en 2017 lorsqu'ils trouvent un espace parfait pouvant accueillir leur camion et entrepôt, rue de la Libération.

Une échoppe atypique sur le parking ?

En effet, lorsque Rose et Giuseppe reviennent des marchés il faut penser au nettoyage du camion et réassort. C'est alors que quelques curieux passant dans la rue ont demandé à pouvoir acheter des produits... C'était parti ! A présent, Calamera ouvre son camion jaune tous les mardis de 15h à 19h30 pour le plus grand bonheur d'un nombre grandissant d'habitants du village.

Parmi les produits phares, vous trouverez :

Arancini (boules de riz farcies) bolognaise, carbonara, aubergines, 4 fromages, épinards ou forestière ; toutes concoctées par une cousine de la famille. Lasagnes (épinards, aubergines ou bolognaise) et tiramisu cuisinés par la belle sœur de Giuseppe. Cannelloni bolognaise ou épinards fraîchement préparés par Rose.

Vous trouverez également un assortiment de pâtes fraîches (cuisson ultra rapide), un jambon de Parme de qualité dégotté il y a 20 ans par le papa, un pecorino



sicilien en circuit court car le berger est en lien direct avec Giuseppe, une huile d'olive « Il Vallone » pressée par son oncle dans leur région d'origine la Caltanissetta.

Et après ?

Héritage familiale : fardeau ou fierté ? Giuseppe ne peut s'empêcher d'avoir quelques étincelles dans le regard lorsqu'il parle de son fils, Giovanni, qui est bien décidé à faire prospérer l'entreprise familiale même si celui-ci a accompli de belles études qui pouvait le mener vers un autre chemin. Il a récemment développé un site web www.eat-allia.com et a le projet d'innover vers la vente en ligne et les stands de dégustation.

Sophie Vanden Bossche



PETIT TRAM

WWW.ITTRECULTURE.BE

Date de parution le 17/01/2019
Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information - A.S.B.L.
36, rue de la Montagne à 1460 Iltre
Tél : 067/64 73 23
e-mail : info@ittreculture.be
Abonnement 20 euros/an
compte 068-0533130-45
Editeur responsable : Nathalie Lourtie
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles
Les articles munis du sigle CLI sont écrits par l'équipe du Centre Culturel d'Iltre
Vos articles doivent être rentrés pour le 25 du mois qui précède la parution au plus tard de préférence par email (info@ittreculture.be) ou par courrier

Le Petit Tram
Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'Iltre, Rue de la Montagne 36 à 1460 Iltre 067/64 73 23. Distribué toutes-boîtes dans l'entité d'Iltre. Abonnement : 20 euros/an à verser au compte BE50 001 26 28 545 18.
Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'Iltre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation du C.L.I. apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socio-culturels, économiques et politiques qui ont une implication locale. C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée générale


du C.L.I. et à respecter l'esprit pluraliste du journal. Le Comité de relecture accompagne, gère la page expression, il est composé de Marc Dubois, Claude Debrulle, Hélène de Schouttheete, Fiona Buidin, Nathalie Lourtie et Doris Bertau.
Conseil d'Administration du Centre Culturel d'Iltre : Représentants de la Commune d'Iltre : Carine de Lichtervelde, Christian Fayt, Marc Vienne, Mohamed Tikri, Claude Debrulle, Dubois Marc, Hélène de Schouttheete, Sophie Peeterbroeck
Représentant de la Province : Steeve Fontaine
Représentants de la vie associative et les habitants de l'entité d'Iltre : Claire Lemaitre, Michèle Counson, Gus Goossens, Fabrice Gardin, Doris Bertau, Cherif Hamdis, Didier Verboomen, Pierre Baudalet et Fiona Buidin.

Ont collaboré à ce journal :
Secrétariat : Dominique Ost, Marie Vanderlinden, Hassania Mestahouh
Graphisme : Pascale Goffaux.
Coordination : Ludovic Devriendt
Rédaction : Ludovic Devriendt, Nathalie Lourtie, Karim Sarton.
Merci à toutes les associations et personnes qui nous ont transmis leurs articles.
Photos : Centre Culturel d'Iltre
Impression : Imprimerie Delferrière Nivelles.

Merci à nos correcteurs du mois : Claire Lemaitre.



Sois Belge et Tais-Toi avec le Rotary pour soutenir les échanges de jeunes


Rotary  CLUB BRAINE-LE-COMTE
CLUB BRAINE-LE-CHATEAU

PRESENTENT

le 8 FEVRIER 2019 à 20h00

Salle BAUDOIN IV à Braine-le-Comte (*)

SOIS BELGE ET TAIS-TOI!



RE NOUVEAU SPECTACLE

de BAUDOIN et ANDRE REMY

AVEC

BENOIT CHARPENTIER
MANON HANSEEUW
STEPHANE PIRARD
SANDRA RACO
MAXIME THIERRY

MISE EN SCENE CHRISTIAN DALIMIER ASSISTE PAR THOMAS DEMAREZ

INFOS ET RESERVATIONS WWW.CCBL.C.BE

067 87 48 93 @ ccblic@7090.be

On ne présente plus Sois Belge Et Tais-toi, ce spectacle annuel où l'histoire politique est réécrite juste pour rire. Mais la 21ème édition proposée cette année est un «re-nouveau» spectacle ! Nouveaux comédiens et nouveaux personnages. Nouvelles personnalités et nouvelles interprétations. Nouvelles imitations, nouveaux visages, nouvelles têtes. Et ... nouvelle mise en scène. Mais l'ADN du spectacle reste pour votre plus grand plaisir ! Les textes sont toujours aussi soignés, ciselés, encore plus pertinents et impertinents, mais toujours avec cet humour, cette drôlerie et cette intelligence d'écriture qui a fait la réputation et la marque de fabrique de Sois Belge et Tais-Toi, l'un des spectacles les plus popu-

laire de Bruxelles et de Wallonie. Slogans électoraux, résultats, tension politique, alliances, trahisons, petites phrases, grands enjeux communautaires, la re-fédéralisation des compétences, la complexité du pays, les départs en politique, l'avenir d'Elio Di Rupo, un Théo Franken à recadrer, un réfugié catalan sur les listes de la NVA, un Magnette sur les listes PS en France, un voyage à Marrakech, etc. Avouez qu'il y a de quoi réécrire l'histoire en version « juste pour rire ».

Le Rotary Club de Braine-le-Château & Ittre s'est associé au Rotary Club de Braine-le-Comte pour proposer le 8 février prochain ce grand moment de rire au profit d'une bonne cause. Les bénéfices de la soirée théâtrale

seront en effet destinés aux actions des deux clubs et en particulier aux échanges de jeunes. Les échanges de jeunes font partie des programmes les plus populaires du Rotary. Ils sont destinés à promouvoir l'entente et la compréhension internationale et à favoriser les amitiés de longue durée. L'échange de jeunes offre aux adolescents la possibilité de vivre une expérience peu banale et inestimable en découvrant une autre région du monde. Chaque année, plusieurs milliers de jeunes participent à des échanges pouvant durer d'une semaine à une année scolaire entière. Les clubs de Braine-le-Château & Ittre et de Braine-le-Comte sont particulièrement actifs dans le programme d'échange de longue durée (Youth Exchange Program). Celui-ci permet à des étudiants en fin d'humanités de poursuivre des études à l'étranger pendant une année scolaire afin d'y acquérir une langue et une ouverture sur le monde. Le participant devient un véritable membre des familles où il est logé, suit les mêmes études que les jeunes de son âge, et est suivi par un parrain Rotarien de la localité en vue de la pleine réussite de son séjour. Il est l'ambassadeur de son pays et du club qui l'envoie.

Sois Belge Et Tais-toi est un spectacle de Baudouin et André Remy Avec Benoit Charpentier, Manon Hanseeuw, Stéphane Pirard, Sandra Raco et Maxime Thierry Mise en scène de Christian Dalimier, assisté par Thomas Demarez

Représentation
Vendredi 8 février 2019 à 20h, à la salle Baudouin IV de Braine-le-Comte. Tarif : 36€

Réservations auprès du centre culturel de Braine-le-Comte, par internet à l'adresse <http://www.ccblic.be> ou par téléphone au numéro 067/87.48.93

Des informations sont également disponibles sur la page Facebook du club
<http://www.facebook.com/RotaryBLC>.

Dictionnaire WALON – FRANCÈS Pour Ittre, Haut-Ittre et Virginal


Ce dictionnaire de 400 pages devrait sortir de presse en avril 2019.

Le tirage étant limité, les personnes intéressées doivent s'inscrire chez JM GERVY 0479/123493 ou par mail : jm.gervy@gmail.com

Prix : +- 50 euros sauf subsides éventuels de la commune d'Ittre qui seront répercutés aux acheteurs.

Le Dictionnaire Français – Wallon est prévu pour 2021

JM GERVY



Samedi 2 février à 20h30 et dimanche 3 février à 17h - Heptone

CONCERTS ANNIVERSAIRES
CONCERTS EXCEPTIONNELS
pour les 6 ans d'Heptone

(jazz éclectique)

Détails en page 6



Musique Class'lttre Incontournable dans le paysage culturel ittrois

Musique Class'lttre est née en janvier 2014 à l'initiative de cinq habitants de la commune, tous amoureux de musique classique.

L'asbl s'est donné pour mission de promouvoir et de mettre à la portée du plus grand nombre la musique classique dans son ensemble, sous toutes ses formes et à partir de tous les instruments de musique qu'elle présente dans tous les lieux susceptibles de la mettre en valeur au sein de l'entité d'lttre.

Musique Class'lttre occupe aujourd'hui une place de choix dans le paysage culturel ittrois: ses concerts variés et ses conférences, menées par l'excellent et passionnant orateur Jean-Marc Onkelinx, rencontrent chaque année un succès croissant.

La notoriété de Musique Class'lttre est non seulement bien établie à Ittre mais l'asbl peut aussi se targuer de réunir un public fidèle venu des 4 coins du Brabant wallon et parfois de bien plus loin encore.

Le programme 2019 est fin prêt. Les abonnements sont très volontairement maintenus à des prix plus qu'attractifs et qu'on se le dise: en cas d'indisponibilité à l'une ou l'autre date, le droit d'entrée peut être cédé à quiconque, il suffit de le signaler à l'accueil !

Bonne saison 2019

Musique Class'lttre
HAUT ITTRE • ITTRE • VIRGINAL

PROGRAMME 2019

Dimanche 17 mars à 17h - Etable d'Hôtes à Virginal
« Le Sacre du Printemps » par l'ensemble Seraphim
Rachel Heymans (flûtes à bec, chalemie, douçaine), Raffaella Bortolini (flûtes à bec, chalemie, douçaine) et Daniel Serafini (saqueboute, trompette à coulisse). Musique médiévale jouée sur instruments anciens. Après le concert, possibilité d'un repas médiéval.

Dimanche 28 avril à 17h - Église Saint Laurent de Haut-Ittre
« Sur la peinture italienne du 17^{ème} siècle, Artemisia et la Musique de son Temps » par l'ensemble Les Belles Dames sans Merci
Marie De Roy (soprano), Laura Pok (flûte à bec, viole de gambe) et Hannelore Devaere (harpe).

Dimanche 26 mai à 17h - Église Saint Laurent de Haut-Ittre
« Suites pour Violoncelle de J.S Bach » jouées et commentées par Hervé Douchy.

Dimanche 13 octobre à 17h - Lieu à confirmer à Ittre
« Esprits nomades » par le Trio Manestri
Astrid Gallez (flûte traversière), Marie-Carmen Suarez (violon), Nezzrin Efendiyeva (piano).

Dimanche 17 novembre à 17h - Salle Planchette à Ittre
Conférence « Rachmaninov, la Musique du Cœur » par Jean-Marc Onkelinx

Dimanche 8 décembre à 17h - Église Saint Remy à Ittre
« Concert de Noël : si la Musique nous était contée » par l'Orchestre symphonique du Val de Sambre

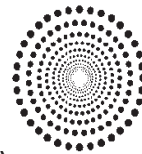
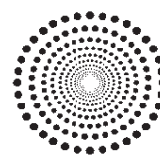
TARIFS DES ABONNEMENTS
AMI : 50€ (1 entrée/manifestation)
COUPLE D'AMIS : 90€ (2 entrées/manifestation)
AMI MECENE : 160€ (5 entrées/manifestation)

Votre soutien indispensable à notre asbl peut être versé au compte de Musique class'lttre BE10 0017 4032 5904 avec pour communication : « abonnement 2019 - votre adresse email »



Culture

Ittre CultureS



Dimanche 20 janvier à 17h

Heptone

Martin Salemi trio" (jazz)

Le trio puise son inspiration dans un large panel d'influences : d'Elis Regina à Keith Jarrett en passant par Lennie Tistano, Brad Mehldau ou les Beatles... Les compositions de Martin proposent des ambiances variées naviguant entre ballades, swing, grooves asymétriques et rythmes chaloupés. Le trio vient de remporter en 2018 le

B-Jazz International Award !
Martin Salemi : piano, compositions
Mike Delaere : contrebasse
Toine Cnockaert : batterie.

Entrées :
Prévente par virement
(infos sur le site) / étudiant : 10 €
Sur place : 12 €

Mardi 22 janvier à 20h

Centre Culturel d'Ittre - Théâtre de la Valette

Ciné Soupe : «Lumière, l'aventure commence»

En 1895, les frères Lumière inventent le Cinématographe et tournent parmi les tout-premiers films de l'histoire du cinéma. Mise en scène, travelling, trucage ou remake, ils inventent aussi l'art de filmer. Chefs-d'œuvre mondialement célèbres ou pépites méconnues, cette sélection de films restaurés offre un voyage aux origines du cinéma. Ces images inoubliables sont un regard unique sur

la France et le Monde qui s'ouvrent au 20e siècle. Lumière, l'aventure du cinéma commence ! Documentaire français de Thierry Frémaux - 90 min.

Entrées : 5 €
Pour les moins de 25 ans et les plus de 65 ans : 3 € - Article 27 : 1,25 €
Soupe : 5 € (sur réservation, servie à partir de 19h)



Samedi 26 janvier à 20h

Zik Zak

Jeff Danès band + AntoineS

Jeff Danès : Finaliste de The Voice 2018, Jeff nous présente son univers musical au travers de morceaux inédits mêlant cultures pop, rock, blues,... ayant pour point commun un sens du « groove » original et unique. Guitariste-chanteur au sein du trio rock « The Neat Foxes » et de la formation électropop « MinimalB »

AnToineS : Seul en scène avec sa Telecaster, AnToineS vous propose un univers personnel et intimiste,

une mise à nu de sa personnalité. Il défend ses propres compositions, partageant sa sensibilité, ses émotions et ses rêves. Une ambiance de rock doux, colorée par un jeu de guitare stylisé

Entrées:
Préventes : 12 €
(+ 0.40 € de réservation)
Sur place : 15 €
Ouverture des portes : 19h30
Concerts à partir de 20h00

Dimanche 27 janvier à 17h

Heptone

Marco Locurcio group (jazz éclectique)

Le guitariste Marco Locurcio nous présente son nouvel album "Imagery". Nourrie par le jazz, les musiques de film, la musique indie, la pop et l'électro, sa musique est hybride et accessible. À la finesse des mélodies s'associent ambiances aériennes et rythmiques exubérantes. Un nouveau quartet à découvrir !

Marco Locurcio : guitare, compositions / **Jacques Pili** : contrebasse / **Nicolas Kummert** : sax, claviers / **Fabio Zamagni** : batterie.

Entrées :
Prévente par virement
(infos sur le site) / étudiant : 10 €
Sur place : 12 €



Samedi 2 février à 20h

Zik Zak

Rock Nation Tribute Night #8 : Lazy (Noir désir) + Frag Dog (Shaka Ponk)

Groupes de reprises des célèbres groupes français Noir Désir et Shaka Ponk.

Entrées :
Préventes : 12 €
(+ 0.40 € de réservation)
Sur place : 15 €

Ouverture des portes : 19h30
Concerts à partir de 20h00



Samedi 2 février à 20h30 et dimanche 3 février à 17h

Heptone

CONCERTS ANNIVERSAIRES Concerts exceptionnels pour les 6 ans d'Heptone (jazz éclectique)

Super sextet formé spécialement pour l'occasion. Concert festif dans un répertoire varié et éclectique arrangé pour 3 souffleurs multi-instrumentistes et 3 rythmiciciens. Concert unique donc à ne pas rater !
Toine Thys : saxes, clarinette basse
Maayan Smith : sax / **Philippe Laloy** : flutes, saxes / **Olivier Collette** : piano, arrangements /

Sal La Rocca : contrebasse / **Bilou Doneux** : batterie
Entrées :
Attention, pas de réservation ni de prévente par virement pour ce concert !
Prévente par TICKETS en vente à l'Heptone ou auprès des musiciens : 12 €
Sur place : 15 €



Vendredi 8 février à 20h

Zik Zak

Black tartans + The Lucky trolls (Celtic punk Rock)

Il est probablement plus facile d'arrêter un train lancé à pleine allure que de convaincre les anciens membres du Black Tartan Clan de mettre un terme à leur aventure musicale. Après une petite pose due à un changement de line up fin 2017, les porteurs de kilt noir ont

reformé les rangs et changé de nom, devenant " Black Tartans ". Le groupe continue d'apporter un mélange énergique entre les instruments traditionnels celtiques (cornemuse et banjo) et les sons punk rock.

Entrées :
Préventes : 12 €
(+ 0.40 € de réservation)
Sur place : 15 €
Ouverture des portes : 19h30
Concerts à partir de 20h00



Centre Culturel d'Ittre
(Coordination)
36 rue de la Montagne
1460 Ittre
067/64 73 23
info@ittreculture.be
www.ittreculture.be

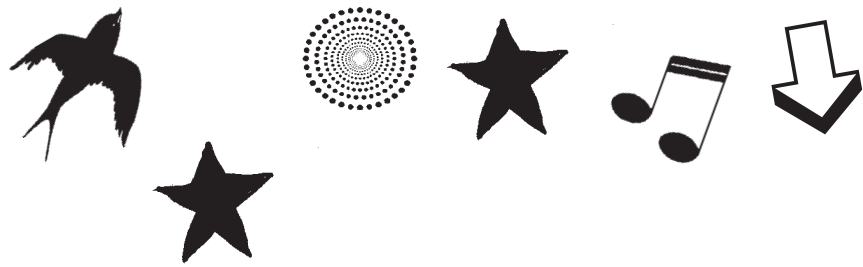
Chapelle de Verre
100 rue A Brancart
1460 Fauquez
067/64 88 93
www.chapelledeverre.be
info@chapelledeverre.be

Heptone
7 rue Haute - 1460 Ittre
0488/476 905
asbl.heptone@gmail.com
www.heptone.com

L'Etable d'Hôtes
4B rue de Tubize
1460 Virginal
067/78 06 70
letable@letabledhotes.be
www.letabledhotes.be

Maison du Conte
Hôtel des libérés
Grand Place 1
1370 Jodoigne
010/81 41 47





Culture



Ittre CultureS

Vendredi 8 février à 21h

L'Etable d'Hôtes

Barbara ou rêvent mes saisons

Apolline Roy - Cie Résurgences

Ce spectacle fait le pari de la chanson ET du théâtre. Il ne s'agit ni d'une rétrospective, ni d'un simple hommage, ni d'une « copie » de ce que fut la grande chanteuse Barbara. Il s'agit de s'imprégner de son univers pour en créer un nouveau. Où rêvent mes saisons est un seul en scène qui donne le micro aux « Barbara » qui sont en nous. Le spectateur entre dans l'univers d'une jeune femme qui traverse l'écriture de Barbara

comme son propre journal intime. Elle chante à capella ou en s'accompagnant au piano, les textes la transforme et lui font découvrir différents visages qu'elle porte en elle.

Entrées :
10 €
Spectacle à 21h
Table d'hôtes avancée à 19h
Réservations Repas & Spectacle :
067 78 06 70

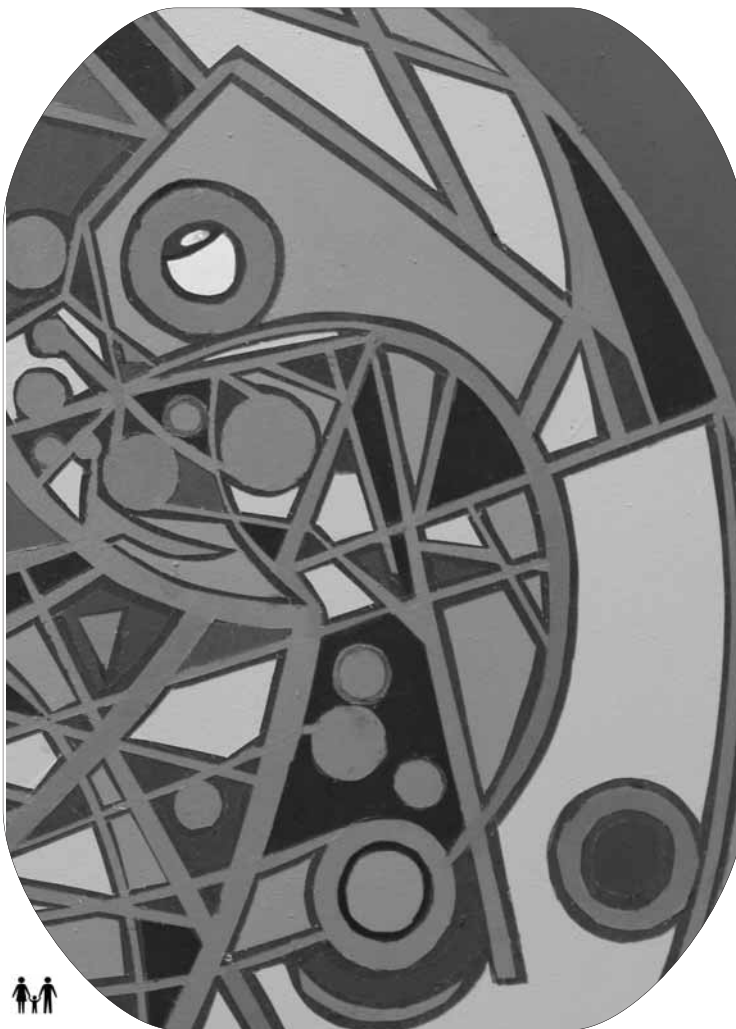


Du samedi 9 février au dimanche 3 mars

Centre Culturel d'Ittre - Salons Bauthier

Roland LAVIANNE et sa nouvelle syntaxe (Exposition)

L'exposition de 2019 présente quelques formats de la peinture uniquement acrylique (depuis 2015) de R. Lavianne. L'artiste ne désirant pas meubler tous les espaces, l'œuvre se décentre pour aller vers plus de synthèse. Une syntaxe nouvelle permet l'aventure totale, sans dessin préparatoire, éminemment possible par la juxtaposition, superposition de couleurs acryliques. Les compositions offrent une interpénétration d'éléments abstraits et figuratifs : mosaïques et entrelacs avec lignes directrices et cernes majeurs qui cadastrent les plages colorées. La complexité s'arrête quand la surcharge devient trop envahissante, presque suffocante. Le bestiaire est omniprésent mais déformé, synthétisé. Pas de schéma préalable mais les formes sont toujours ciselées. Les lignes et les couleurs bouleversent l'équilibre antérieur au fur et à mesure de leur inscription. Un nouvel espace se recrée dans l'aventure. Quelques sculptures en cèdre accompagneront les peintures exposées.



L'exposition est ouverte les samedis et dimanches de 13h à 17h
Vernissage le samedi 9 février à 11h30. Entrée gratuite.



Dimanche 10 février à 17h

Heptone

Filippo Bianchini quartet (jazz)

Filippo Bianchini a collaboré avec des musiciens comme Steve Grossman, Norma Winstone, Bert Joris, Jean-Louis Rassinofosse, etc. Il vient présenter son dernier album intitulé "Sound of Beauty" dans un répertoire formé de compositions originales. Un jazz lié à la tradition mais axé sur l'expression personnelle. Du swing de haut niveau !

Filippo Bianchini : sax
Piergiorgio Pirro : piano
Igor Spallati : contrebasse
Armando Luongo : batterie.

Entrées :
Prévente par virement (infos sur le site) / étudiant : 10 €
Sur place : 12 €



Jeudi 14 février à 19h

L'Etable d'Hôtes

Soirée St Valentin :

Venusberg Cie Ah, mon amour !

Joie, liberté et transgression ! Découvrez l'univers festif de ce groupe de musique, à l'énergie rock et à l'esprit cabaret. VENUSBERG, c'est la rencontre entre une femme de théâtre musicienne et totalement volcanique, et un homme de lettre plasticien et légèrement pervers, offrant un concert total et délirant. En anglais, allemand ou espagnol,

VENUSBERG se pose comme un véritable Objet Musical Non Identifié... Venez. Et succombez !

Entrées : 10 €
Spectacle à 21h - Repas à 19h (Menu unique à 25 €)
Réservations Repas & Spectacle :
067 78 06 70



Vendredi 15 février à 20h30

La Chapelle de Verre

Théâtre Pépité Six pieds sur terre

de et avec Jean Luc Piraux

On va tous mourir ! Certains plus vite que d'autres. À 55 ans, un homme regarde le sablier de sa vie se vider. Statistiquement, il lui reste vingt ans à vivre. La mort ? C'est déjà demain ! Et c'est du coup l'heure d'aller à l'essentiel. Que se passera-t-il le jour où la maladie nous aura transformés en pantins tragiques ? Six pieds sur terre, c'est ça : une injonction, grave et hédoniste, tragique et drôle. Puisque nous aurons à en mourir, dépêchons-nous de vivre !



Entrées :
15 €



Samedi 16 février à 20h

Zik Zak

Dr Voy + Kongs (Rock alternatif)

Dr Voy : Avec cinq albums à leur actif tous autoproduits en vrais Self-Made Men, on trouve dans leur musique une maturité qui leur va comme un gant. Le son leur vient des tripes, leur spontanéité est innée et leur partage avec le public, une évidence.

4 musiciens... de Bruxelles... passeurs de rock aux nouvelles générations... 3 ans pour un premier album Juin 2016... 3 ans de live... pour parfaire le son... pour parfaire la scène ...

Kongs : Du rock... alternatif... ça vient des nineties... parfaitement moderne... puissamment mélodique et agréablement lourd...

Entrées :
Préventes : 12 €
(+ 0.40 € de réservation)
Sur place : 15 €
Ouverture des portes : 19h30 - Concerts à partir de 20h00



Dimanche 17 février à 17h

Heptone

Patrick Deltenre & Ivan Paduart (jazz)

Ivan Paduart a entre-autres accompagné Toots Thielemans, Claude Nougaro, Richard Galliano, Patrick Deltenre a quant à lui travaillé avec Maurane, Level 42, Viktor Laszlo,...

plicité évidente.
Ivan Paduart : piano, compositions / **Patrick Deltenre** : guitare, compositions.

Ces deux solistes inspirés, parmi les meilleurs de notre pays, jouent leurs compositions avec une com-

Entrées :
Prévente par virement (infos sur le site) / étudiant : 10 €
Sur place : 12 €

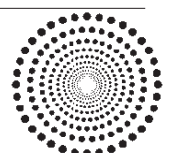


Musée Marthe Donas
36 rue de la Montagne
1460 Ittre
0471/216 388
info@museemarthedonas.be
www.museemarthedonas.be

Musique Class'lttre
Carine de Lichtervelde
0475/448 190
carinedelichtervelde@gmail.com

Théâtre de La Valette
13 rue Basse
1460 Ittre
067/64 81 11
lavalette@skynet.be
www.lavalette.be

Zik Zak
28 rue de Tubize
1460 Ittre
0476/530056
www.zik-zak.be
annick@zik-zak.be





Vie associative

Disponibilités de l'Espace Bauthier

La salle du 2ème étage de l'Espace Bauthier (Rue de la Montagne, 36 - 1460 Ittre), destinées à des ateliers ou des réunions pour les associations de nos villages, est encore disponible certains jours de la semaine. Mercredi (journée et soir) Samedi (toute la journée) Dimanche (après-midi). Si vous êtes intéressés par la salle pour l'une de vos activités, contactez Marie au 067/64.73.23 - marie@ittreculture.be

Unité Pastorale: Ittre, Haut-Ittre, Fauquez et Virginal

Message de l'Année 2019

A l'occasion des fêtes de fin d'année, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année, que vous puissiez l'accueillir avec plein de bonheur, de joie et d'énergie telle que l'année qui s'est écoulée. Un grand remerciement pour votre très grande participation aux différentes activités pastorales et à toutes nos initiatives proposées durant l'année. Nous venons de passer depuis quelques jours Noël, pour la plupart d'entre vous cela est synonyme de fêtes familiales, de réveillons avec vos propres chers, d'échanges de cadeaux et de contacts avec vos amis. Dans cette période festive, on ouvre notre cœur aux autres, des gestes de

solidarité, un sentiment d'ouverture avec l'inconnu dans la rue. On se découvre meilleur et sous un autre aspect de façon naturelle. Notre plus grand souhait est que vous puissiez porter cette attitude tout au long de cette année 2019. Nos équipes avec nos prêtres sont prêts pour vous accueillir dans cette optique de cheminement spirituel.

L'épiphanie, le jour de la galette ? Pas seulement

Le 6 janvier nous avons fêté l'Epiphanie. Pour beaucoup d'entre nous ce fut le jour où nous avons mangé la galette des rois. En fait ce jour célèbre la venue de Jésus dans le monde des hommes.

Les rois mages, ayant appris la naissance de Jésus, sont partis de l'Orient guidés par une étoile, pour rendre hommage à la naissance du roi des Juifs, en lui apportant des offrandes d'une grande richesse symbolique :
- l'or symbolise la royauté en tant que guide religieux
- l'encens représente la divinité
- la myrrhe, utilisée lors des embaumements, nous montre que Jésus est après tout, un homme

L'étoile qui guide les rois mages est importante. C'est un symbole de Dieu qui les conduit à Jésus. Dans notre vie de tous les jours c'est souvent le cas. Un détail insignifiant ou un hasard nous fait

agir différemment et nous fait prendre une route plutôt qu'une autre, un choix plutôt qu'un autre. L'humanité version 2018 n'a pas toujours été haute en couleurs, nous laissant assez souvent dans le désarroi total. La naissance de Jésus a apporté un immense espoir. Espérons que cette année 2019 suive le même chemin.

Remerciements pour les gestes de solidarité

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé via un don de solidarité à l'initiative « Noël en prison » en faveur des détenus de la prison d'Ittre. Encore une fois, vous n'avez pas manqué à l'appel. Merci de tout cœur de votre sensibilité sans avoir porté de juge-

ment. Ce moment d'entraide montre la fragilité de l'être humain et le besoin de réconfort de l'autre que Jésus nous a enseigné.

@Paroisse Ittre Devenez nos « amis » et venez-nous découvrir sur « Paroisse Ittre ». Le site est géré par de jeunes mariés, Sabrina et Davide Pintani en coordination avec le Doyen Père Jan.

Sabrina et David Pintoni

L'équipe de communication de l'Unité Pastorale, Sabrina et Davide Pintani, fbparoisseittre@gmail.com, Facebook « Paroisse Ittre » www.unitepastoraleittre.be

Pour débiter 2019 en douceur Yogittre

Vous invite à découvrir

1. L'atelier de mouvements et de Sons chantés

Les sons chantés : permettent de libérer les schémas, émotions et mémoires qui nous limitent, de développer notre voix, d'infuser la joie et la détente dans notre quotidien.

2. La séance de Yoga et Eutonie accessibles à tous

Pour développer la conscience corporelle et la connaissance de soi : par la pratique d'étirements progressifs, de postures, de mouvements dont le corps a besoin, de respirations, ainsi que de méditation guidée et de relaxation. Ces techniques vous permettront de vous libérer des tensions, de gérer le stress au quotidien,

d'améliorer les fonctions vitales, d'évoluer vers un mieux-être durable.

Horaires :

- Séances Yoga & Eutonie**
- Le mardi de 11h à 12h15 (salle Colibri à Huleu : Seniors bienvenus)
- Le mardi de 18h30 à 20h à Ittre rue de Gaesbecq 42
- Atelier mouvements et sons chantés
- Le jeudi 1 semaine sur 2 à partir du 10 janvier 2019 de 20h à 21h15 à Ittre, rue de Gaesbecq 42.

Kathleen Goffart

info & inscription : ASBL Yogittre 0474/308 108 www.yoga-reiki.be kathleengoffart2@gmail.com

Saviez-vous que vous respirez en moyenne 25 920 fois par jour ?

Moi, je l'ignorais et c'est, entre autres choses, ce que j'ai découvert en lisant le dernier livre publié par Catherine Blondiau, Haut-Ittoise depuis plus de 15 ans : "60 exercices ludiques de respiration pour mon enfant".

La respiration. Professeur de Yoga depuis de nombreuses années à Ittre et dans le Brabant wallon, Catherine Blondiau a souhaité se pencher sur cette mécanique indispensable à notre survie (... et incontournable dans toute pratique du Yoga) en mettant en lumière le magnifique outil de bien-être qu'elle peut être dans notre vie et surtout dans celle de nos enfants. Embarqués souvent dans le rythme effréné de notre quotidien, nous dit Catherine, nous avons rarement conscience du pouvoir que la respiration peut avoir sur le bien-être de nos enfants et sur leur capacité à gérer des charges émotionnelles parfois importantes auxquelles ils doivent eux-mêmes faire face dans leur propre

quotidien. Les exercices proposés sont ceux qu'elle pratique depuis de nombreuses années sur ses propres enfants (12 et 14 ans) et qu'elle a aussi eu l'occasion de tester lors des cours de Yoga pour enfants et adolescents qu'elle dispense à Ittre. En proposant à nos enfants de respirer, par exemple, en tenant un Doudou, de jouer au domino des respirations ou encore de souffler sur un moulin à vent, Catherine souhaite avant tout nous inviter à partager un doux moment avec eux, à transmettre des valeurs bienveillantes, ... Que de bonnes choses finalement pour préserver aussi leur santé.

Nathalie Lourtie

Pour en savoir plus : FaceBook Blondiau Catherine "60 exercices ludiques de respiration pour mon enfant" Catherine Blondiau / Editions Jouvence EAN: 9782889530878



La Bruyère en Fête

Salle polyvalente de Virginal - Quartier de Tram
Vous invite le 9 février 2019 à 18h pour son souper suivi d'une soirée karaoké

Menu à 20 Euros :
Minestrone ou Croquettes aux fromages ***
Boulettes sauce tomates-frites ou Vol au vent-frites ***
Mousse au chocolat ou Trou normand ***
Café

Menu enfant 12€:
Boulette sauce tomate-frites ***
Mousse au chocolat

Renseignements:
André Bonfond: 0496 94 89 80
Andrea Belsky: 0495 12 56 59
après 18h Olivier Bontet: 0496 27 40 75

Reservation et paiement souhaité pour le 31 janvier 2019 sur le compte: BE80 7512 0899 0277 La Bruyère en Fête

Bienvenues à tous
Salle polyvalente de Virginal

2019 SAMEDI 19 JANVIER 19h Salle Polyvalente de Virginal

Afin de célébrer l'an neuf, et vous remercier pour votre soutien lors des dernières élections, vos représentants du groupe EPI vous invitent à partager un moment convivial autour d'un plateau de fromages.

A cette occasion, vous pourrez apprécier nos projets réalisés en 2018 et ceux à venir.

Editeur Responsable : Sophie PEETERBROECK, Rue Bachelart 42 1460 VIRGINAL

Mardi 22 janvier à 20h Centre Culturel d'Ittre - Théâtre de la Valette Ciné Soupe : «Lumière, l'aventure commence»



Solidarité

Objectif 2019 de la campagne IDP (à Ittre et Braine-le-Château) et de la Commission Tiers-Monde de Braine-le-Château :

Nous pouvons les aider en participant à la 49e campagne 'Iles de Paix' les 11, 12 et 13 janvier 2019 ou en versant sur le compte Iles de Paix 000-0000049-49 avec la mention "Dons Ittre/Braine-le-Château" (Une attestation fiscale sera envoyée pour tout don atteignant 40 Euros) ou en consacrant bénévolement 1 ou 2 h à la vente de modules.

D. Dallemagne, Y. Deblander, J. de Bueger, R. Meert, R. Mior, P. Perniaux, X. Petre 02/366.07.24



Projet Iles de Paix 2019 soutenu par Ittre et Braine-le-Château



Amélioration de l'accès à l'eau des massaïs du village de Gelai Lumbwa (Tanzanie)
La Tanzanie a un niveau de pauvreté élevé: 70% de la population y vit aujourd'hui avec moins de 2 € par jour!
Au nord-est, la population Massaï vit traditionnellement de l'élevage

qui représente pour eux une mission sacrée. Cela devient difficile, de nombreuses terres sont transformées en zone de chasse ou en réserves naturelles pour le tourisme.

Les changements climatiques se font douloureusement sentir : 3 sécheresses sont intervenues au

cours de ces 5 dernières années. La quête de l'eau devient permanente. C'est traditionnellement aux femmes que revient la tâche de couvrir les besoins en eau. Elles doivent marcher des heures pour atteindre le point d'eau (situé parfois à 30 km des habitations) où elles feront encore la file pendant plusieurs heures avant de laisser boire les bêtes et ensuite se servir au même endroit ...

Au village de Gelai Lumbwa (Tanzanie), avec l'aide des villageois, Iles de Paix a identifié dans la "montagne" une source d'eau peu exploitée car difficilement accessible.

Ce projet consiste en :
• la construction d'un système de captation de la source et la

construction d'un réservoir intermédiaire de 75 m³
• la longueur totale des canalisations sera de 4 km.
• la construction de 2 abreuvoirs séparés.
• l'installation de 4 points d'eau à usage domestique,
Des accords ont déjà été conclus avec les communautés Massaï (mains d'œuvre des bénéficiaires, participation, gestion et entretien des installations).
Avec le temps gagné, les femmes pourront développer de petites activités de transformation ou de commerce

Dans la philosophie Massaï, la terre n'appartient pas à l'individu, elle appartient aux morts, aux vivants et à ceux qui ne sont pas encore nés.

La Maison Croix Rouge du Bassin de la Senne cherche des volontaires pour transports sociaux

De quoi s'agit-il ?

✓ Conduire – avec votre voiture et selon votre disponibilité – des personnes à des consultations médicales. Il s'agit de personnes qui ne peuvent se déplacer elles-mêmes pour des raisons médicales, sociales ou familiales.

✓ Vos frais de déplacement vous sont remboursés (indemnité de 0,3573 €/km)

✓ Vous aimez conduire, rendre service, et avoir un contact personnel ?
Alors, c'est le volontariat qui vous convient !

Pour en savoir plus, contactez Michel THIRY au n° 0474 48 14 94

LA CONFRÉRIË DEL TÂRTE AU CRASTOFÉ, CE N'EST PAS (QUE) DE LA TÂRTE

Des esprits chagrins – il y en a malheureusement parmi nous – persistent à considérer que la Confrérie del Târte au Crastofé, ce n'est qu'une bande de bons vivants qui animent les manifestations qui se déroulent dans notre entité ittoise – parfois ailleurs – en assurant vaillamment que vaillamment la promotion d'un ancestral produit typiquement local sauvé de l'oubli culinaire et gastronomique il y aura bientôt 20 ans.

Ces mauvais esprits ont tout faux.

Au travers de la promotion de ses produits dont sa savoureuse tarte au crastofé, la Confrérie veut rappeler à nos concitoyens que notre terroir n'a absolument rien à envier à la gastronomie étrangère, notamment d'outre-Quévrain ; tout au contraire, par les temps incertains que nous vivons aujourd'hui, la Confrérie del Târte au Crastofé se plaît à rappeler qu'il ne faut pas aller bien loin pour découvrir d'excellents produits malheureusement trop peu souvent mis en évidence...

La Confrérie del Târte au Crastofé

poursuit aussi – hélas trop souvent dans la discrétion – des buts philanthropiques, sociaux et de soutien notamment à la conservation du patrimoine local qu'un excès de pudeur ou d'humilité fait ignorer du public.

Ainsi, en novembre dernier, la Confrérie était contactée par la directrice d'une association nivelloise bien connue, l'ASBL « LE PETIT CHEMIN » qui est tout à la fois un resto du cœur et une belle association procurant du travail à de jeunes handicapés adultes.

Des travaux en cours d'exécution dans les locaux de cette associa-

tion aclocte – qu'il faut soutenir – situés au boulevard des Archers à NIVELLES ne permettant pas aux jeunes qui la fréquentent d'avoir une occupation quotidienne, un challenge nous était proposé, à savoir de les accueillir une matinée pour leur apprendre à fabriquer de la tarte au crastofé.

Le défi était relevé immédiatement sans aucune hésitation mais la Confrérie était confrontée à un problème logistique, étant donné que sa tarte est habituellement cuite dans notre four à bois à SOHIER (Ardenne belge) et que déplacer si loin autant de personnes n'était pas aisé.

Des contacts furent pris avec «l'équipe du fournil» et les autorités communales de BRAINE-LE-CHATEAU qui disposent d'un remarquable four à bois restauré sur la place de Wauthier-Braine.

Sitôt dit, sitôt entendu.

C'est ainsi que le mardi 27 novembre 2018, plusieurs de nos membres ont accueilli les jeunes adultes du « PETIT CHEMIN » à NIVELLES pour leur révéler les secrets de fabrication de notre tarte.

Une bien belle matinée et une expérience réciproquement très enrichissante à renouveler au plus vite, pourquoi pas par exemple avec les résidents de « La Maisonnée » ou les aînés de nos maisons de repos ?

La Confrérie del Târte au Crastofé souhaite à tous les lecteurs du «Petit Tram» et à tous nos concitoyens une merveilleuse année 2019.

Pour la Confrérie, Le Grand Bailly Jean-Michel MAGUIN VREUX

Repair Cafe

Pour bien commencer cette nouvelle année, les bonnes résolutions ! Venez donc nous rejoindre chaque 3ème dimanche du mois à La salle Planchette de 14h à 17h.

De plus en plus de Repair Cafés naissent en Belgique et un peu partout en Europe pour lutter contre l'obsolescence programmée qui guette notre société de consommation. Ils se veulent aussi être des lieux de création de liens.

Ce sont des mouvements citoyens sans but lucratif. Nous demandons juste un soutien sous la forme d'une participation consciente via la tirelire mise à votre disposition. Cet argent récolté nous permet d'acheter du matériel pour réparer vos objets, et nous sert à vous préparer des petits quatre-heures. Le principe est simple. Vous apportez vos objets défectueux et des

bénévoles tentent de leur donner une seconde vie, via différents ateliers: réparations de petits électroménagers, électricités, couture, reprisage de laine, entretien de vélo et outils de jardinage.

Poussez la porte du prochain Repair Café de Ittre, le dimanche 20 janvier, nous vous y accueillons avec engagement et plaisir.

Pour plus d'infos n'hésitez pas à contacter : Florence au 0478.62.40.99-Muriel au 0486.61.85.28 www.repaircafe.org



Le Contrat de Rivière Senne lance son 4ème concours photo

Avec pour thème : « Le petit patrimoine lié à l'eau du sous-bassin de la Senne ».

Il est sous-entendu par « petit patrimoine » : les fontaines, les sources, les résurgences, les puits, les pompes à eau (non-décoratives), passerelle (qui enjambe un cours d'eau), petit pont/voirie, cressonnière, lavoirs,... Tout ceci connecté à nos cours d'eau ou nappes d'eau !

Les photos doivent obligatoirement être prises sur le territoire du

sous-bassin de la Senne en Région wallonne « couvert » par le CRSenne (20 communes, dont Ittre).

Chaque participant peut déposer 3 photos papier au format 20 X 30 sans bord blanc. Une catégorie jeunesse est ouverte aux jeunes jusqu'à 14 ans. Clôture du dépôt des photos le 12 juin 2019. Les photos seront exposées durant les vacances d'été (dates communiquées ultérieurement). Vous trou-



Environnement

verez sous ces deux liens le règlement complet du concours photo ainsi que le bulletin de participation. <https://www.fichier-pdf.fr/.../.../08/reglement-concours-photos/> et <https://www.fichier-pdf.fr/.../bulletin-participation-concou.../>

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter via info@crsenne.be et 02/355.02.15.



Calendrier

Samedi 19 Janvier 2019 - 19:00
SOUPER FROMAGE
Salle polyvalente de Virginal
Org: EPI

Dimanche 20 Janvier 2019 - 14:00
REPAIR CAFÉ
Salle Planchette d'Iltre
Org: Repair Café
Infos : Florence - 0478/62.40.99
www.repaircafe.org

Dimanche 20 Janvier 2019 - 17:00
MARTIN SALEMI TRIO (JAZZ)
Heptone
(7, rue Haute - 1460 Iltre)
Org: Heptone
Infos : 0488/47.69.05
asbl.heptone@gmail.com
www.heptone.com

Mardi 22 Janvier 2019 - 20:00
CINÉ SOUPE :
LUMIÈRE, L'AVENTURE COMMENCE
Théâtre de la Valette
(13, rue Basse - 1460 Iltre)
Org: Centre culturel d'Iltre
Infos : 067/64.73.23
info@ittreculture.be
www.ittreculture.be

Samedi 26 Janvier 2019 - 20:00
JEFF DANÈS BAND + ANTOINES
Zik-Zak
(28, rue de Tubize - 1460 Virginal)
Org: Zik-Zak
Infos : 0476/53.00.56
annick@zik-zak.be
www.zik-zak.be

Dimanche 27 Janvier 2019 - 15:00
CONCERT DU NOUVEL AN
Palais de Plume
(Rue Haute, 8 - 1460 Iltre)
Org: Syndicat d'Initiative et de Tourisme d'Iltre
Infos : 067/64.87.74
siti.iltre@skynet.be

Dimanche 27 Janvier 2019 - 17:00
MARCO LOCURCIO GROUP
(jazz éclectique)
Heptone
(7, rue Haute - 1460 Iltre)
Org: Heptone
Infos : 0488/47.69.05
asbl.heptone@gmail.com
www.heptone.com

Samedi 02 Février 2019 - 20:00
ROCK NATION TRIBUTE NIGHT #8 :
LAZY + FRAG DOG
Zik-Zak
(28, rue de Tubize - 1460 Virginal)
Org: Zik-Zak
Infos : 0476/53.00.56

annick@zik-zak.be
www.zik-zak.be

Samedi 02 (20:30) et
Dimanche 03 Février 2019 - 17:00
CONCERTS ANNIVERSAIRES
(jazz éclectique)
Heptone
(7, rue Haute - 1460 Iltre)
Org: Heptone
Infos : 0488/47.69.05
asbl.heptone@gmail.com
www.heptone.com

Vendredi 08 Février 2019 - 20:00
BLACK TARTAN + THE LUCY TROLLS
Zik-Zak
(28, rue de Tubize - 1460 Virginal)
Org: Zik-Zak
Infos : 0476/53.00.56
annick@zik-zak.be
www.zik-zak.be

Vendredi 08 Février 2019 - 21:00
"BARBARA OU RÉVENT MES SAISONS" PAR
LA CIE RÉSURGENCES
L'Etable d'Hôtes de Virginal
(4b, rue de Tubize - 1460 Virginal)
Org: L'Etable d'Hôtes
Infos : - 067/78.06.70
www.letabledhotes.be

Du Samedi 09 Février 2019 au Dimanche 03
Mars 2019 - 14:00
EXPO : ROLAND LAVIANNE ET
SA NOUVELLE SYNTAXE
Espace Bauthier
(Rue de la Montagne, 36 - 1460 Iltre)
Org: Centre culturel et Echevinat de la Culture
d'Iltre
Infos : 067/64.73.23
info@ittreculture.be
www.ittreculture.be

Samedi 09 Février 2019 - 18:00
SOIRÉE KARAOKÉ
Salle polyvalente de Virginal
Org: La Bruyère en fête
Infos : André Bonfond - 0496/94.89.80

Dimanche 10 Février 2019 - 17:00
FILIPPO BIANCHINI QUARTET (JAZZ)
Heptone
(7, rue Haute - 1460 Iltre)
Org: Heptone
Infos : 0488/47.69.05
asbl.heptone@gmail.com
www.heptone.com

Judi 14 Février 2019 - 21:00
SOIRÉE SAINT VALENTIN : VENUSBERG
L'Etable d'Hôtes de Virginal
(4b, rue de Tubize - 1460 Virginal)
Org: L'Etable d'Hôtes
Infos : 067/78.06.70

www.letabledhotes.be

Vendredi 15 Février 2019 - 20:30
SIX PIEDS SOUS TERRE
PAR LE THÉÂTRE PÉPITE
Chapelle de Verre
(Rue A. Brancart, 100 - 1460 Fauquez)
Org: La Chapelle de verre
Infos : Michaël Bonnet - 067/64.88.93
info@chapelleverre.be
www.chapelleverre.be

Samedi 16 Février 2019 - 20:00
DR VOY + KONGS (ROCK ALTERNATIF)
Zik-Zak
(28, rue de Tubize - 1460 Virginal)
Org: Zik-Zak
Infos : 0476/53.00.56
annick@zik-zak.be
www.zik-zak.be

Dimanche 17 Février 2019 - 17:00
PATRICK DELTENRE & IVAN PADUART
(JAZZ)
Heptone
(7, rue Haute - 1460 Iltre)
Org: Heptone
Infos : 0488/47.69.05
asbl.heptone@gmail.com
www.heptone.com

Mardi 19 Février 2019 - 20:00
CINÉ SOUPE : L'INSULTE
Théâtre de la Valette
(13, rue Basse - 1460 Iltre)
Org: Centre culturel d'Iltre
Infos : 067/64.73.23
info@ittreculture.be
www.ittreculture.be

Mercredi 20 Février 2019 - 16:00
MINGA, VOCES DE RESISTENCIA
(DOCUMENTAIRE)
ASBL Soie La (Haut-Iltre)
Org: Café Truc
Infos :
https://www.facebook.com/cafetruciltre/

Samedi 23 Février 2019 - 15:30
CONCERTS :
10ÈME ANNIVERSAIRE D'ARTI'ZIK
L'Etable d'Hôtes de Virginal
(4b, rue de Tubize - 1460 Virginal)
Org: L'Etable d'Hôtes et l'Arti'Zik
Infos : 067/78.06.70
www.letabledhotes.be

Dimanche 24 Février 2019 - 17:00
DIEDERIK WISSELS : PASARELA (JAZZ)
Heptone
(7, rue Haute - 1460 Iltre)
Org: Heptone et Artizik
Infos : 0488/47.69.05
asbl.heptone@gmail.com
www.heptone.com

Médecins de garde



Lieu : Hôpital de Tubize (CHTN)
au n°8 de l'Avenue de Scandiano. Ouvert les samedi, dimanche et jours fériés de 8h à 21h.

Durant les heures d'ouverture, deux médecins y assureront la garde : le premier assurera les consultations au poste, tandis que le second assurera les visites à domicile au chevet des patients incapables de se déplacer ou de se faire véhiculer au poste de garde pour raison de santé. L'appel au médecin volant se fera via le 065/31.20.00. Les nuits des vendredis, samedis, dimanches et jours fériés (de 21h à 8h), un seul médecin par zone assurera les visites à domicile à caractère urgent, toujours via le **065/31.20.00.**

O13 Loisirs

Agenda des activités

Pour tous:
Rando champêtre gourmande
Dimanche 28 avril
Marche Adeps :
Dimanche 28 juillet
Tournoi de Whist :
Vendredi 2 août
Cinéma en plein air :
Samedi 3 août
Ducasse :
Dimanche 4 août
Bourse d'échange de jouets
19 ou 20 octobre
Petits déjeuners Oxfam :
Dimanche 17 novembre

Pour les Haut-Iltrois:
Fête des voisins :
Samedi 18 mai
Saint-Nicolas :
Dimanche 1er décembre

L'immunothérapie au XXIe siècle

Conférence par Monsieur Oberdan LEO, biologiste, professeur ordinaire ULB
Lundi 4 février 2019 à 14h30
à la salle du Waux-Hall, place Albert Ier à Nivelles.

Le système immunitaire est un système biologique complexe, destiné essentiellement à la défense de notre organisme contre les agents infectieux tels que bactéries et virus. Des observations expérimentales et cliniques récentes ont démontré qu'outre ce rôle anti-infectieux, ce système est capable de reconnaître et d'éliminer les cellules cancéreuses, laissant entrevoir de nouvelles pistes thérapeutiques dans la lutte contre le cancer. Voici donc en quelques mots le sujet de cette conférence qui sera suivie d'un échange de questions-réponses avec le public.

Quelques renseignements utiles : Cette conférence est organisée en partenariat avec le Centre Culturel de Nivelles et avec le soutien de la Ville de Nivelles et de L'Annonce Brabançonne.

Info : 0476/290017
Prix : 6€ : tarif plein réductions : étudiants et demandeurs d'emploi.
Possibilité d'abonnement.

Le Petit Tram cherche journaliste "en herbe"

Vous êtes un amoureux de votre village. Vous avez la plume facile ou le déclic heureux. Vous avez envie de rentrer en contact avec la vie de votre village, ses personnalités, ses curiosités ou ses festivités. Alors le Petit Tram a besoin de vous.

Nous cherchons des journalistes et des photographes de terrain qui pourraient nous aider à relater ce qui se passe

dans nos villages et nos quartiers : le portrait d'une personnalité, la découverte d'une curiosité, le compte-rendu d'un événement...

Cela vous titille et vous avez envie de vous investir pour votre communauté ?

Contactez-nous au 067/64.73.23 ou info@ittreculture.be



Ludovic Devriendt



Le Syndicat d'Initiative, le Centre Culturel et l'Administration Communale ont le plaisir de vous présenter le

Concert du Nouvel An

Dimanche 27 janvier 2019
15h00
Palais de Plume
(RUE HAUTE, 8 À ILTRE)

Première partie :
Orchestre d'Harmonie du Val d'heure
Chef : Romuald Tenti

Seconde partie :
RHCV
sous la direction de Philippe Lambert

Conseil communal du 3 décembre 2018

ATTENTION :

Le texte repris ci-dessous n'est pas un compte-rendu exhaustif des débats du Conseil communal tel que nous avons l'habitude de le publier dans le Petit Tram. En effet, suite à une erreur d'agenda, le journaliste qui devait être présent a manqué la séance. Nous avons donc demandé à une autre journaliste, Julie Duthy, de rédiger un compte-rendu en se basant sur les informations que nous avons en notre possession, à savoir le PV officiel de la séance, rédigé par Carole Spaute (Directrice Générale) et les discours des 4 groupes politiques représentés au conseil. Nous en sommes sincèrement désolés.



Ludovic Devriendt



De gauche à droite : Ferdinand Jolly (IC), Hélène de Schoutheete (IC), Daniel Vankerkove (IC), Pascale Carton (IC), Françoise Peeterbroeck (EPI), Jacques Wautier (EPI), Christian Fayt (EPI), Pascal Henry (MR), Lindsay Gorez (MR), Alizée Olivier (MR), Fabienne Mollaert (EPI), Luc Schoukens (Pacte), Hedwige Tavernier (Pacte), Richard Flandroy (EPI), Pol Perniaux (Pacte), Paul Pierson (EPI). Manque sur la photo : Axel François (IC).

Présents : Christian Fayt (EPI – Président du Conseil Communal et Bourgmestre), Pascal Henry (MR), Lindsay Gorez (MR), Fabienne Mollaert (EPI), Françoise Peeterbroeck (EPI), Alizée Olivier (MR), Paul Pierson (EPI), Richard Flandroy (EPI), Luc Schoukens (Pacte), Hedwige Tavernier (Pacte), Pol Perniaux (Pacte), Daniel Vankerkove (I.C.), Pascale Carton (I.C.), Hélène de Schoutheete (I.C.), Ferdinand Jolly (I.C.), Axel François (I.C.), Jacques Wautier (EPI).

Carole Spaute (Directrice Générale de l'Administration Communale)

Un public nombreux est présent pour être témoin de la mise en place de ce nouveau conseil communal, issu des élections communales du 14 octobre dernier.

C'est **Ferdinand Jolly (I.C.)**, Bourgmestre sortant, qui préside la séance, comme le veut le Code de la démocratie locale. Il commence par lire l'arrêté du Gouverneur de la Province du Brabant wallon qui valide les élections communales, puisqu'aucune réclamation n'a été introduite.

Ferdinand Jolly (I.C.) tient à remercier vivement les membres du Collège Communal sortant et le personnel de l'administration de leur dynamisme, de leur professionnalisme et de leur efficacité. Grâce à leurs compétences, de nombreux projets ont pu être réalisés au cours de cette législature en maintenant des finances saines.

Il salue le dévouement et l'investissement des échevins, des membres du personnel communal et du CPAS plus particulièrement lors des inondations de juillet 2014 qui ont suscité une solidarité remarquable au sein de la commune vis à vis des personnes sinistrées.

L'action de la majorité sortante s'inscrit dans la continuité des législatures précédentes : proximité des habitants et service à la population dans un esprit de respect et de convivialité.

De nouveaux projets ont été initiés. Il souhaite plein succès à la nouvelle majorité pour la réalisation de ceux-ci dans un esprit d'ouverture et de transparence.

INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAL

L'ensemble des élus présents remplissant les conditions d'éligibilité, les prestations de serment peuvent avoir lieu. Le Président de séance, **Ferdinand Jolly (I.C.)** prête tout d'abord serment entre les mains de **Christian Fayt**, dans son rôle de premier échevin sortant (mais nouveau Bourgmestre), comme le veut le Code de la Démocratie Locale.

C'est ensuite au tour de tous les autres élus de prêter le serment suivant : « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge ». Le public et les autres Conseillers n'hésitent pas à applaudir ces prestations de serment.

La liste de préséance provisoire est ensuite dévoilée. Ce tableau de préséance est réglé selon l'ordre d'ancienneté ininterrompue des conseillers au sein du Conseil Communal. En cas d'ancienneté égale, c'est le nombre de votes obtenus le 14 octobre dernier qui détermine la préséance. La liste est la suivante : Daniel Vankerkove (1), Christian Fayt (2), Ferdinand Jolly (3), Françoise Peeterbroeck (4), Hélène de Schoutheete (5), Pascal Henry (6), Fabienne Mollaert (7), Richard Flandroy (8), Luc Schoukens (9), Hedwige Tavernier (10), Jacques Wautier (11), Axel François (12), Paul Pierson (13), Lindsay Gorez (14), Pol Perniaux (15), Pascale Carton (16), Alizée Olivier (17).

ADOPTION DU PACTE DE MAJORITÉ

Le 19 octobre 2018, les groupes EPI et M.R. ont remis à la Directrice Générale un projet de pacte de majorité signé. Ce pacte remplissant les conditions reprises dans le Code de la démocratie locale, il est présenté au Conseil. Celui-ci désigne au Collège : Christian Fayt (EPI - Bourgmestre), Pascal Henry (M.R. - 1er échevin), Fabienne Mollaert (EPI - 2ème échevine), Lindsay Gorez (M.R. - 3ème échevine), Jacques Wautier (EPI - 4ème échevin) et Françoise Peeterbroeck (EPI - Présidente pressentie du Conseil de l'Action Sociale).

VOTE : Oui (9 – EPI & M.R.) – Non (8 – I.C. & Pacte)

INSTALLATION DU COLLÈGE COMMUNAL

La majorité des suffrages étant pour ce pacte, les Bourgmestre et Échevins peuvent prêter serment pour leurs nouvelles fonctions.

C'est **Christian Fayt (EPI)** qui reprend alors la Présidence de l'Assemblée. Cette décision est discutée plus tard suite à un point ajouté par **Luc Schoukens (Pacte)**, qui, au nom de son groupe, demande à ce que le chef de l'exécutif ne soit pas en même temps le président de l'assemblée législative en charge d'assurer notamment le contrôle de la gestion de cet exécutif. Il met en avant l'exemple de la législature précédente, où le Président du Conseil communal n'était pas un membre du Collège. **Christian Fayt (EPI)** répond que les membres de la majorité qui ne sont pas membres du Collège ne souhaitent pas exercer cette responsabilité. Un vote a donc lieu pour savoir si oui ou non il faut proposer un acte de candidature à la présidence du Conseil Communal.

VOTE : Non (9 – EPI & M.R.) – Oui (I.C. et Pacte). La proposition est donc rejetée et le Président du Conseil communal reste Christian Fayt (EPI – Bourgmestre), comme annoncé.

DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE (CPAS)

La répartition des sièges pour le Conseil de l'Action Sociale ne conférant pas aux groupes politiques participant au pacte de majorité du Conseil communal la majorité des sièges dans cette assemblée (4 sièges pour EPI & M.R. contre 5 pour I.C. et Pacte), le système dérogatoire prévu par le Code de la démocratie locale est appliqué. À la suite de cela, le groupe EPI dispose de trois sièges (**Françoise Peeterbroeck, André Thibaut, Christophe Raucq**), le groupe M.R. dispose de deux sièges (**Carine de Lichtervelde, Fabrice Henry**), le groupe I.C. dispose de trois sièges (**Chantal Vanvarebergh, Thierry Wyns, Isabelle Godfroid**) et enfin, le groupe Pacte dispose d'un siège (**Marie-Eve Defrance**).

DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE POLICE

Chaque parti présente un candidat effectif et son suppléant et soumet cela au vote. Suite au dépouillement des votes, **Pascal Henry (M.R.)** et **Daniel Vankerkove (I.C.)** sont élus membres effectifs. Le suppléant du premier est **Paul Pierson (EPI)**, et le suppléant du second est **Ferdinand Jolly (I.C.)**

Avant que chaque parti ne prenne la parole, les délégations du Conseil communal au Collège communal sont votées. Elles concernent la désignation et le licenciement de personnel contractuel (Oui (9 – EPI & M.R.) – Non (8 – I.C. & Pacte)), les marchés publics et l'adhésion à une centrale d'achat et la concession de services ou de travaux (Oui (14 – EPI, M.R., I.C.) – Abstention (3 – Pacte)), la concession de sépulture (Oui (17 – Unanimité)).

COMMUNICATIONS

Les chefs de groupe ont alors l'occasion de s'exprimer à tour de rôle devant le Conseil communal.

Hélène de Schoutheete (I.C.) représente son parti lors de ces prises de parole. Elle commence par rappeler que l'opposition (composée par Pacte et son parti) représente 51 % du vote des électeurs, contre 49 % pour la majorité mise en place. Elle ajoute que lors des dossiers importants, « il ne faudra jamais perdre de vue que l'avis de l'opposition représente plus d'électeurs que la très courte majorité EPI/M.R. » Hélène de Schoutheete revient ensuite sur la répartition des compétences entre les différents échevins. Elle constate une grande concentration de compétences entre les mains du Bourgmestre : mayorat, affaires générales, sécurité, population, état civil, personnel et ressources humaines, information et communication, culture, tourisme, patrimoine, fêtes locales, aînés, associations patriotiques, cultes, enseignement et extrascolaire. Selon I.C., le mayorat devrait déjà se suffire à lui-même, étant donnée la responsabilité de la charge de bourgmestre. Elle dégage alors trois analyses possibles à cette concentration. La première est une belle énergie et une

incroyable force de travail, ce dont elle déclare pouvoir se réjouir. La seconde hypothèse, c'est la volonté de centralisation et de contrôle de la part du groupe EPI, face aux compétences laissées au M.R. Enfin, derrière ce déséquilibre dans les attributions, le groupe I.C. perçoit plutôt une absence de volonté réelle de collaborer entre les partenaires. Peut-être même un manque de confiance de la part du groupe EPI vis-à-vis de son partenaire M.R. **Hedwige Tavernier (Pacte)** est la représentante de son parti. Elle déclare d'abord que ce n'est pas l'amertume qui domine au sein de Pacte, mais bien la volonté de faire bouger les choses. Elle regrette ce qu'elle qualifie d'absence d'éthique politique dans le chef du groupe EPI, qui aurait déclaré aux membres de Pacte qu'ils étaient les partenaires privilégiés de son groupe, en raison de la concordance des programmes. En s'associant avec le M.R., EPI « tourne ainsi le dos à ses valeurs humanistes, ses valeurs de gauche, ses valeurs progressistes. » C'est, selon Pacte, une opportunité manquée de la part d'EPI, qui aurait permis de conclure une alliance alternative, apte à répondre au sauvetage de la planète et à la sauvegarde des fins de mois difficiles. Hedwige Tavernier poursuit en donnant une description du M.R. tel qu'il est à Ittre, selon Pacte : un M.R. spécifiquement ittrois, qui refuse les éoliennes, qui affirme la perte de temps que représente la participation citoyenne, pour qui c'est d'abord les caméras de surveillance policière, qui est contre le fait qu'Ittre soit Commune Hospitalière et pour les visites domiciliaires, qui est prêt à accepter une route supplémentaire d'est en ouest traversant la commune. Face à cela, Pacte s'engage à mener une opposition constructive, en défendant son programme, avec notamment un minimum de 40 % de réduction des émissions de CO2 d'ici 2030. Cela peut se faire en réalisant le Plan énergie, « en soutenant la conversion agricole, en relocalisant l'économie et l'emploi, en intégrant une alimentation saine et naturelle dans nos cantines scolaires et en privilégiant la mobilité douce et les transports en commun. » Pacte aimerait que cette politique de transition écologique

soit portée autant par les citoyens que par les politiques. À eux donc de donner l'occasion aux concitoyens de s'investir dans les choix de société.

Pascal Henry (M.R.) prend la parole pour son groupe. Au nom des membres et représentants du M.R. d'Ittre, il se dit heureux de participer à cette nouvelle majori-

une promesse de campagne, celle d'être à l'écoute de tous et de respecter leur parole. Finalement, **Christian Fayt (EPI)** s'exprime pour son groupe. Il commence par remercier **Ferdinand Jolly** d'avoir assuré sa charge de Bourgmestre, un difficile passage assuré avec dignité. Il demande à l'assemblée d'applaudir son prédécesseur pour



Le collège communal

té. L'arrivée de son groupe au sein du Conseil et du Collège, arrivée qu'il décrit comme historique, permettra au M.R. de défendre et d'exprimer ses priorités, dans un programme qui se voudra respectueux des convictions de chacun. La volonté du parti est de mener avec son partenaire de majorité (EPI) une politique communale constructive et positive afin de répondre aux attentes des concitoyens le plus efficacement possible. Pascal Henry remercie EPI et « son choix éclairé et de bon sens ». Il remercie également son équipe de candidats, jeunes et dynamiques. Enfin, il remercie les sympathisants qui ont apporté leur confiance à son parti. Il conclut en réitérant

son travail. Il remercie également le public présent, nombreux, pour l'installation de ce nouveau conseil. Il souligne que ce Conseil accueille pas moins de sept nouveaux conseillers et leur souhaite la bienvenue. Ce renouvellement s'exprime aussi par la présence de femmes, qui représentent désormais 40 % du Conseil Communal. « Si j'ai un conseil à vous donner pour les six ans qui viennent : pensez d'abord à l'intérêt de votre commune, c'est là-dessus que vous allez être jugé dans six ans. Nous savons que la politique est décriée à tous points de vue et parfois vous allez vous poser la question qu'est-ce que je fais dans la politique ? C'est justement en pensant à

votre commune, en pensant à nos habitants, que vous allez trouver la réponse de votre engagement. » Le Bourgmestre souligne aussi la parité hommes/femmes au sein du Collège, une première à Ittre selon lui, et quelque chose qui est peu courant en Wallonie. À Ittre, la vie politique n'est pas un long fleuve tranquille. Elle évolue, et dans le bon sens selon lui. Pour cette législature, son parti veut mettre en avant la qualité, dans une époque où chacun se plaint et où l'égoïsme et l'individualisme ont pris le dessus sur la solidarité. « Dans cette commune, il y a un mot que l'on prononce peu et pourtant, il est bien réel chez nous. Ce mot : c'est la qualité. » Qualité du cadre de vie et de sa diversité, qualité et diversité de l'enseignement, de l'extracollégial et de la petite enfance, qualité et diversité du monde socio-culturel, qualité et diversité de l'associatif, qualité et diversité dans la pratique du sport, qualité des produits locaux et artisanaux, qualité de personnel, des services communaux et du CPAS. Le Collège aura donc la tâche importante de mettre en avant, soutenir et aider à améliorer encore ces qualités. Mais la priorité sera aussi de s'ouvrir aux autres, en maintenant un échevinat de la solidarité internationale et en créant un échevinat du commerce équitable. Enfin, la majorité a mis l'accent sur l'énergie, la transition écologique ainsi que sur la participation et le budget participatif. Tout cela se fera en étant attentif à la perte grandissante des services au public dans cette commune rurale, à l'état de santé de nos entreprises, à la mobilité et à la sécurité. « De nombreux défis nous attendent et croyez bien nous ferons face car dans le cœur de chaque conseiller, de chaque échevin et de votre bourgmestre, il y a une chose qui nous rapproche tous : nous aimons notre commune. »

Julie Duthy



Conseil communal du 18 décembre 2018

Présents : Christian Fayt (EPI – Président du Conseil Communal et Bourgmestre), Pascal Henry (Echevin – MR), Lindsay Gorez (Echevine – MR), Fabienne Mollaert (Echevine – EPI), Françoise Peeterbroeck (Echevine – EPI), Alizée Olivier (MR), Paul Pierson (EPI), Richard Flandroy (EPI), Luc Schoukens (Pacte), Hedwige Tavernier (Pacte), Pol Perniaux (Pacte), Daniel Vankerkove (I.C.), Pascale Carton (I.C.), Hélène de Schoutheete (I.C.), Ferdinand Jolly (I.C.), Axel François (I.C.), Jaques Wautier (EPI).

Carole Spaute (Directrice Générale de l'Administration Communale), Catherine Delongueville (Directrice Financière de l'Administration Communale – pour les points budgets).

Avant d'entamer le conseil communal, **Hedwige Tavernier (Pacte)** pose une question de procédure. Elle note que les remarques faites par rapport au Pacte de Majorité par Pacte et I.C. lors du précédent Conseil, le 3 décembre dernier, ne sont pas reprises dans le PV dudit Conseil. **Carole Spaute (Dir. Gén. de l'Administration Communale)** explique qu'il ne s'agit pas d'un compte-rendu, mais bien d'un procès-verbal. Les interventions n'y sont pas reprises, seulement les décisions, sauf dans le cas où un conseiller fait une demande

explicite de reprendre son intervention dans le PV et que le Conseil entérine cette demande. **Hedwige Tavernier (Pacte)** trouve cela dommage en termes de transparence.

1. MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES DU CPAS N°2/2018: APPROBATION

Françoise Peeterbroeck (EPI – Présidente du CPAS) présente cette seconde modification budgétaire du CPAS, qui a permis d'ajuster une série d'articles budgétaires sur base des frais réels après sept mois de fonctionnement, et ce pour les différents services du CPAS.

Le budget s'élève désormais à 3 090 349 EUR, soit une augmentation de plus de 270 000 EUR par rapport au budget initial. 24 600 EUR ont été prélevés sur le fond de réserve ordinaire, afin d'éviter d'une augmentation de la dotation communale. Parmi les modifications importantes à l'ordinaire, on peut noter 35 000 EUR de dépenses supplémentaires pour la cotisation de responsabilisation, 46 000 EUR de dépenses supplémentaires pour l'aide sociale et les revenus d'intégration, mais 25 000 EUR de recettes en plus pour le même poste. Pour la crèche de Virginal, 10 000 EUR ont été ajoutés en dépenses, mais 33 900 EUR se sont aussi ajoutés aux recettes. Pour la MCAE, 40 000 EUR de dépenses en

plus sont à compter, pour 10 000 EUR de recettes supplémentaires. Enfin, il y a un remboursement de 30 774 EUR à Fedasil qui s'est ajouté en dépenses.

À l'extraordinaire, il y a également quelques modifications, notamment pour l'achat d'un véhicule, 11 400 EUR supplémentaires en dépenses qui viennent de la réserve ILA (Initiative Locale d'Accueil). Il y a aussi 3 323 EUR pour l'aménagement d'un bâtiment, et 2 000 EUR pour l'aménagement de la crèche.

Vote : Oui (9 – EPI et MR) – Abstention (5 – Pacte, Hélène de Schoutheete (I.C.), Axel François (I.C.)) – Non (3 – Daniel Vankerkove (I.C.), Pascale Carton (I.C.), Ferdinand Jolly (I.C.))

2. BUDGET DU CPAS - BUDGET 2019: APPROBATION

C'est **Françoise Peeterbroeck (EPI – Présidente du CPAS)** qui présente le point. Le budget prévu pour 2019 est de 2 889 986,45 EUR en recettes et dépenses, moins que 2018 après les deux modifications budgétaires. Ce budget a été calculé au plus juste. L'intervention communale passe quant à elle de 1 059 218 EUR à 1 088 136 EUR, soit une augmentation de 2,8 % par rapport au budget ajusté 2018.

Budget

Concernant les services, la crèche de Virginal a été budgétisée dans son intégralité pour 2019. Le service des accueillantes a dû être transféré vers le CPAS de Braine-le-Château, tout en conservant une priorité pour les enfants ittrois. Enfin, sur injonction de Fedasil, une ILA sera fermée en 2019. Elle redeviendra alors un logement appartenant au CPAS, qui pourra proposer dès lors un logement social supplémentaire. La fonction ILA voit donc ses recettes et ses dépenses baisser.

Pour les dépenses, **Françoise Peeterbroeck** souligne que les frais de personnel continuent de représenter une part considérable du budget : 67 %, soit 1 938 308 EUR. Deux facteurs sont à ajouter cependant : tout d'abord, il faut rappeler l'indexation salariale de 2 % prévue. Ensuite, à la suite de la mise en place du RGPD (règlement général sur la protection des données), une réglementation européenne en matière de traitement des données personnelles, le CPAS et la commune ont prévu d'engager un DPO (data protection officer), chargé de mettre en place les procédures affiant à la protection des données au sein des deux organismes, et de veiller à leur bon suivi. Elle note toutefois que toutes les subventions et aides à l'emploi possibles ont été sollicitées afin de

réduire au maximum ce poste. « Mais le but premier du C.P.A.S. étant le service à la population, il est tout à fait concevable que la masse salariale soit importante car comment pouvoir rendre des services à la population sans personnel. » Les frais de fonctionnement sont maîtrisés et s'élèvent à 368 626 EUR (12,5 %, comme en 2018). Les frais de transfert représentent 575 462 EUR (20 %, contre 22,5 % en 2018), et sont principalement utilisés dans les fonctions aide sociale, réinsertion socioprofessionnelle et ILA. Il est toujours difficile d'estimer les dépenses d'aide sociale, parce qu'il est impossible de prévoir combien de personnes vont faire appel à cette aide durant l'année. Ces montants devront sûrement être revus en modification budgétaire.

Les recettes, quant à elles, sont en légère augmentation par rapport aux années précédentes.

Politique générale

En 2018, le nombre de demandes et de dossiers du service social a augmenté. Le service de réinsertion, qui permet de remettre le pied à l'étrier de la vie professionnelle pour certains bénéficiaires de l'aide sociale, permet de réduire sensiblement les dépenses en aide sociale. Le CPAS propose en effet à des bénéficiaires du RIS (Revenu d'Insertion) d'être engagés dans le domaine public, associatif ou privé par le biais d'un article 60 ou 61, débouchant parfois sur un contrat. Une attention particulière a été donnée à ce service depuis quelques années, et 2019 continuera cette impulsion.

En 2019, l'ttre disposera de trois ILA qui pourront accueillir jusqu'à onze personnes. Dans les services proposés, il faut aussi noter la mise à disposition d'un tuteur énergie pour l'ttre un jour par semaine à la suite d'une collaboration avec les 4 CPAS de l'ouest du Brabant wallon.

Les aides familiales et les repas à domicile sont deux services très appréciés, pour lesquels plus de 7000 heures sont facturées chaque année. Pour le service repas, plus de 18 000 repas sont servis dans les écoles, et 8 000 livrés à domicile chaque année. Les 24 lits de la MCAE (Maison Communale d'Accueil de l'Enfance) sont toujours occupés. Malheureusement, ce service montre toujours une situation déficitaire. Etant lié à l'ONE, une série de règles nous sont imposées comme le montant à facturer aux parents, les jours d'absence des enfants qui ne peuvent être facturés, le nombre de puéricultrices, ... La crèche de Virginal, quant à elle, est budgétisée pour une année complète. Elle peut accueillir 18 enfants.

Le C.P.A.S. continuera bien évidemment à remplir ses missions obligatoires, à savoir : l'aide sociale, la réinsertion socio professionnelle, les aides énergie et les aides en logement. Mais le C.P.A.S. ne se contentera pas de ne remplir que ses missions obligatoires, il maintiendra une série de services à la population, à savoir : les repas (à domicile et dans les écoles), le service accueil de la petite enfance, les aides familiales et les initiatives locales d'accueil pour les demandeurs d'asile.

Vous aurez pu constater que dans ce budget 2019, le CPAS maîtrise ses dépenses au maximum, que ce soit les frais de fonctionnement ou les frais de personnel, mais qu'en réalité il n'a que très peu de marge de manœuvre. Nous dépendons de toute une série d'institutions subsidiées qui peuvent à tout moment changer les règles de subventionnement. Qu'en sera-t-il des points A.P.E. fin 2019 ?

Hélène de Schoutheete (I.C.) note qu'en ligne générale, il y a une belle rigueur budgétaire et une recherche du coût vérité. Cela avait été demandé au niveau de la gestion communale, et le CPAS l'a mis en place et s'y tient. Cependant, elle note également que la rigueur ne touche apparemment pas la petite enfance. Ce déficit n'est pas tenable à long terme. La MCAE coûte à peu près 150 000 EUR de déficit par an, soit 950 000 EUR en une législature, ou encore plus de 6000 EUR par an par enfant à charge de la commune. Avec la crèche de Virginal, ce déficit de la petite enfance monte à 230 000 EUR, soit 5476 EUR par enfant (42 enfants en tout) par an à charge de la commune. Au cours de la prochaine législature, cela représenterait 1 380 00

EUR de déficit (32 857 EUR par enfant à charge de la commune pour l'ensemble de la législature). Selon ses calculs, **Hélène de Schoutheete** annonce donc que chaque ittrois déboursera 197 EUR au cours de cette nouvelle législature au profit de 42 enfants seulement. Pour tous les enfants qui ne peuvent pas être accueillis et pour lesquels les parents doivent payer des institutions privées extrêmement chères, c'est injuste. Des solutions existent, et c'est un manque de respect de l'argent public et du contribuable de ne pas les chercher. Pourquoi ne pas chercher de nouvelles synergies ? Pourquoi ne pas interpellé à nouveau l'ONE ? La rigueur dans les petits postes budgétaires ne sert à rien si ce n'est pas aussi d'application pour les gros dossiers. Selon elle, il s'agit ici d'un manque de volonté politique de trouver une solution. La conseillère demande d'avoir une réponse et pas le silence qu'elle a reçu à chaque fois qu'elle a soulevé ce point lors de la précédente législature. Le citoyen mérite une réponse, c'est de la responsabilité de tous les conseillers. Il est faux de dire qu'il n'y a pas de solution puisqu'il existe d'autres institutions qui ne sont pas en déficit.

Hedwige Tavernier (Pacte) fait la même analyse en termes de déficit, même si son parti souhaite souligner l'importance du service à rendre à la population, qui reste prioritaire. La conseillère félicite le CPAS pour le maintien des services non-obligatoires, il y avait une petite crainte que ce ne soit pas le cas. **Luc Schoukens (Pacte)** ajoute qu'il espère que la baisse du budget de l'aide sociale est juste une histoire de chiffres et pas de services qui ne sont plus rendus.

Axel François (I.C.) tient à féliciter le CPAS pour son travail. Il trouve que les remarques d'Hélène de Schoutheete sont pertinentes. Il pense que des initiatives devraient être prises à d'autres échelons pour limiter ce déficit. « J'ai toujours dit que la meilleure des crèches était la maison, et la meilleure des gardiennes la maman ». Il trouve dommage que le service des accueillantes ait dû être déplacé à Braine-le-Château. Selon lui, la commune pourrait rendre cela plus attractif pour les accueillantes.

Françoise Peeterbroeck (EPI) rappelle que pour la MCAE, il n'y a des subventions que pour douze enfants alors qu'il y a 24 places. De plus, c'est l'ONE qui fixe les règles de subventionnement. Cela a déjà été dit. La commune ne fait que respecter ces règles. Tout le monde interpelle la ministre de la Fédération Wallonie-Bruxelles en charge de cette matière, mais personne n'a de réponse. On peut faire une nouvelle tentative, mais ça ne sera pas forcément fructueux. Dès qu'un nouveau Plan Cigogne est proposé, l'ttre rentrera dedans pour transformer la MCAE en crèche. La Présidente du CPAS en profite pour corriger quelques informations. Ce ne sont pas 42 enfants qui sont pris en charge, mais un peu plus de 50, puisque certains ne viennent pas tous les jours, etc. Si l'accueil de la petite enfance coûte aussi cher à la commune, c'est aussi pour pouvoir offrir une alternative plus abordable que les initiatives privées. Heureusement que des alternatives publiques existent encore, donc. Enfin, concernant les accueillantes, pour répondre à **Axel François**, les trois qui étaient à l'ttre exercent toujours à l'ttre, mais elles sont désormais gérées par le CPAS de Braine-le-Château, qui dispose de bien plus d'accueillantes. C'est plus facile pour répartir les enfants en cas de congé d'une d'entre elles. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** précise que si la MCAE est transformée en crèche, il y aurait encore 110 000 EUR de déficit. Ce n'est pas la solution. D'autres possibilités existent, les ASBL par exemple, qui garantissent des places à bas prix pour les familles en difficulté. Tout ce qu'elle demande est que ces solutions soient étudiées. D'autres communes ont dû en arriver là quand l'accueil à la petite enfance n'était plus finançable. C'est une demande légitime de pérenniser un service public. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** déclare s'être renseignée quant aux ASBL de la petite enfance. Si l'encadrement est le même, comment peuvent-ils faire baisser les coûts ? Elle a peur que cette solution ne garantisse pas la même sécurité. **Christian Fayt (EPI)** l'appuie en déclara-

nt qu'il n'y a pas la volonté de dépasser les normes en vigueur. Le jour où il y a un accident, c'est l'administration qui sera tenue responsable si tout n'est pas correctement encadré.

Hedwige Tavernier (Pacte) demande un petit éclaircissement quant aux logements d'urgence. Normalement, l'ttre devrait disposer de deux logements d'urgence, si ses informations sont exactes. Mais il n'y en aurait qu'un. Qu'en est-il ? **Françoise Peeterbroeck (EPI)** confirme qu'il n'y en a qu'un. Un appel à projet à ce sujet est en cours actuellement, et l'ttre va le rejoindre pour se doter de son deuxième logement d'urgence.

Daniel Vankerkove (I.C.) demande quel timing est prévu pour la finition de la crèche de Virginal. L'ancienne majorité avait tout mis en œuvre pour que ce soit terminé pour le 1er juin, il y a visiblement du retard. Des personnes sont ennuyées par ces travaux (accès à la salle Polyvalente, voisinage, etc.). **Françoise Peeterbroeck (EPI)** espère que ce sera réglé pour la mi-2019 au plus tard, pour que les extérieurs soient accessibles. **Daniel Vankerkove (I.C.)** explique que le curé avait un petit espace de convivialité à l'extérieur de la cure, et qu'il se retrouve dans l'embarras parce qu'il ne peut plus y aller pour accueillir les gens de la paroisse qu'il reçoit.

Christian Fayt (I.C.) le rassure : c'est prévu que cet espace soit préservé.

Daniel Vankerkove (I.C.) propose ensuite qu'une borne d'information à la population soit mise en place pour indiquer ce que sont les articles 60 et 61, les possibilités qui existent, etc. Il en profite pour demander quelle est la situation des articles 60 ittrois, puisque ce service est réparti entre les quatre communes de l'Ouest. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** s'engage à rédiger un article pour présenter la démarche des articles 60 afin que la population soit informée des possibilités.

Concernant le bar du frais et les repas à domicile, **Luc Schoukens (Pacte)** rappelle qu'il avait déjà demandé lors de la précédente législature qu'il y ait une obligation de qualité (bio, local, de saison) qui soit intégrée dans les marchés publics. Il sait que c'est difficile, mais il insiste pour qu'un maximum soit fait en ce sens. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** rappelle au conseiller que l'administration est tenue par les marchés publics, et que c'est compliqué. Lors du dernier appel d'offres réalisé, tous les commerçants locaux ont été interpellés, mais aucun n'a répondu. **Luc Schoukens (Pacte)** entend bien que ce n'est pas facile, mais parfois, cela dépend aussi du libellé et de l'étendue du marché public. Peut-être est-ce en tout cas une question à approfondir, estime-t-il. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** veut bien réfléchir à baisser le nombre de produits par marché public, et à multiplier ainsi les appels d'offre. Mais la logistique serait compliquée à gérer, trop pour les moyens dont dispose actuellement le CPAS. **Luc Schoukens (Pacte)** lui rappelle que la planète attend des solutions. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** lui répond qu'elle doit pouvoir boucler un budget. **Christian Fayt (EPI)** trouve que la commune peut se considérer chanceuse d'avoir encore une cuisine qui permette à des gens qui n'ont pas la possibilité de se faire à manger ou aux élèves de nos écoles de manger sain. Il n'y a plus beaucoup de communes où ça se fait. l'ttre fera tout pour maintenir ce service.

Ferdinand Jolly (I.C.) se demande si l'engagement d'un DPO est réellement la meilleure option. Le RGPD va demander un gros travail au départ, mais quand tout sera mis en place, il ne faudra peut-être plus quelqu'un qui soit disponible à temps-plein. Beaucoup d'entreprises ont décidé de faire appel à des services externes pour cette fonction, pourquoi ne pas l'envisager ? **Françoise Peeterbroeck (EPI)** explique qu'il va falloir définir la fonction et ensuite, voir si l'option envisagée est bien la meilleure. **Hedwige Tavernier (Pacte)** partage l'avis de Ferdinand Jolly : les entreprises ont tendance à externaliser ce service. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** entend bien les avis, mais elle rappelle qu'il faudra voir quelles missions vont être données à cet éventuel futur employé. Peut-être que son contrat pourra englober d'autres choses. **Hedwige Tavernier (Pacte)** propose que, si contrat il y a, il soit peut-être à

durée déterminée.

Vote : Oui (9 – EPI & MR) – Abstention (5 – Pacte, Daniel Vankerkove (I.C.), Axel François (I.C.)) – Non (3 – Pascale Carton (I.C.), Hélène de Schoutheete (I.C.), Ferdinand Jolly (I.C.))

Axel François (I.C.) tient à motiver son abstention, en expliquant qu'il n'a jamais voté contre le budget d'un CPAS. Toutefois, des questions pertinentes ont été soulevées, auxquelles les réponses ont été « c'est comme ça ». Pour rendre le travail d'accueillante attractif, il estime que la commune a un rôle.

Françoise Peeterbroeck (EPI) clôture en précisant qu'elle trouve dommage que l'on dise non à un CPAS.

3. BUDGET DE LA RÉGIE FONCIÈRE COMMUNALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE 2019: APPROBATION

Pascal Henry (MR) présente le budget 2019. Les recettes ordinaires s'élèvent à 91 658,204 EUR, dont 45 000 EUR de trésorerie. Les dépenses ordinaires sont de 26 276,34 EUR. Il n'y a pas de recette extraordinaire prévue, et les dépenses extraordinaires s'élèvent à 55 000 EUR. Le solde de la trésorerie est de 10 381,70 EUR, et le bénéfice de l'exercice s'élève donc à 12 978,51 EUR.

Axel François (I.C.) demande à l'échevin du logement ce qu'il compte faire en cas de possibilité d'achat d'un bâtiment en cours de législature, étant donné que les fonds ne semblent pas permettre d'investissement. **Pascal Henry (MR)** lui répond que ce n'est pas le sujet. Il y aura une présentation du plan de politique générale de la régie foncière, plan qui est en train d'être mis en place puisque la législature débute seulement. Il y répondra à ce moment-là.

Axel François (I.C.) lui demande donc quel rôle il souhaite faire jouer à la régie foncière. **Pascal Henry (MR)** répond que, dans la limite des moyens, la volonté est d'essayer de la rendre plus dynamique et d'y apporter d'autres biens et d'autres solutions pour la faire fonctionner. **Axel François (I.C.)** souligne alors qu'il n'y a pas de fond de réserve. **Christian Fayt (l'ttrePlus)** lui précise qu'il a déjà eu ses deux interventions pour ce point. **Axel François (I.C.)** s'indigne de ne pas pouvoir s'exprimer.

Christian Fayt (I.C.) lui rappelle que c'est ce que prévoit le règlement d'ordre intérieur.

Pour le budget de dépenses prévu pour l'étude concernant le plan communal d'aménagement révisé du camping, **Luc Schoukens (Pacte)** rappelle qu'un projet d'écoquartier avait été évoqué. Quelle est la ligne de conduite suivie ? Il faut éviter de charger un bureau d'étude avant que le conseil ait eu l'occasion de s'exprimer sur ce dossier. **Pascal Henry (MR)** confirme qu'il y a bien un budget de 10 000 EUR prévu pour l'étude de ce dossier. Le PCDR (Programme Communal de Développement Rural) a créé une fiche prioritaire sur ce dossier. Le budget est là et il sera utilisé de manière efficiente pour proposer ce qui été demandé par le PCDR. **Luc Schoukens (Pacte)** veut bien s'assurer que tout cela sera fait en s'associant au PCDR et au conseil communal. **Pascal Henry (MR)** confirme.

Daniel Vankerkove (I.C.) trouve que c'est une bonne chose que l'échevin en charge du logement soit aussi en charge de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Il aura une possibilité d'action nouvelle et importante qu'il avait déjà demandée lors de la précédente législature. Le conseiller souligne que ce budget ne présente pas de nouveau projet et que ça peut le laisser sur sa faim. Mais cela peut aussi signifier que la régie foncière ne pourra que faire mieux à l'avenir. Il en profite pour indiquer que des maisons dans le centre de Virginal, propriétés de la régie foncière, avaient bien besoin d'améliorations. L'achat de ces maisons était un geste humain pour sauver des gens de situations difficiles, il ne faudrait pas laisser leur situation se dégrader. Elles doivent être mises aux normes d'un point de vue énergétique. Il faudrait faire une étude pour voir les améliorations possibles dans ces deux maisons. Il faudrait aussi voir comment améliorer leurs jardins. **Pascal Henry (MR)** pense que les services qui s'occupent de ces gens sont déjà attentifs à tout cela, mais promet d'y veiller. 30 000

EUR prévus à l'extraordinaire sont notamment pour régler les problèmes de châssis, mais la régie foncière s'assure d'abord qu'elle ne peut pas faire marcher la garantie décennale.

Hélène de Schoutheete (I.C.) souhaite revenir sur l'intervention d'Axel François. Elle aussi remarque qu'il n'y a aucune réserve. Si jamais une acquisition avantageuse se présentait, quelle serait la position prise ?

Pascal Henry (MR) assure que la proposition serait étudiée. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** demande alors comment elle serait financée. **Pascal Henry (MR)** répond qu'il apportera les informations lors d'un prochain conseil, comme il l'a déjà dit.

VOTE : Oui (9 – EPI et MR) – Abstention (8 – Pacte et I.C.)

4. SITUATION DE CAISSE DES 1ER ET 2ÈME TRIMESTRES 2018.

Françoise Peeterbroeck (EPI) informe le conseil de la situation des caisses communales. Au 31 mars, les caisses se montaient à 5 884 327,68 EUR. Au 30 juin, le montant était de 4 122 371,58 EUR.

5. ZONE DE POLICE- DOTATION COMMUNALE- BUDGET 2019 – DÉCISION

Françoise Peeterbroeck (EPI) explique que la dotation communale à la zone de police se monte à 823 783,36 EUR, soit 14,9% du montant total réparti entre les quatre communes de l'Ouest du Brabant wallon.

Pol Perniaux (Pacte) demande si l'augmentation de 65 000 EUR est due à l'achat de caméras de surveillance. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** répond qu'il s'agit en fait de la prime de fin d'année des policiers. **Hedwige Tavernier (Pacte)** s'étonne alors : ils n'en avaient pas avant ? **Françoise Peeterbroeck (EPI)** explique qu'il s'agit d'une régularisation.

VOTE : Oui (14 – EPI, MR et I.C.) – Abstention (Pacte)

6. ZONE DE SECOURS DU BW - DOTATION COMMUNALE - BUDGET 2019-DÉCISION

Françoise Peeterbroeck (EPI) présente le montant qui est de 313 938,69 EUR.

Pol Perniaux (Pacte) note ici aussi une augmentation, de 26 000 EUR cette fois.

Françoise Peeterbroeck (EPI) n'a pas d'explication. C'est peut-être dû à l'indexation des salaires. **Christian Fayt (EPI)** ajoute que les zones de secours vont coûter cher, puisqu'une note du gouverneur a été reçue qui évoquait des dotations non payées en 2015. **Catherine Delongueville (Dir. Fin. De l'administration communale)** précise que la commune devra payer 67 000 EUR par an pendant quatre ans pour régulariser cela.

VOTE : Oui (14 – EPI, MR et I.C.) – Abstention (Pacte)

Luc Schoukens (Pacte) motive son abstention par le manque d'explications données.

7. DÉPENSES DE TRANSFERT - OCTROI DE SUBVENTIONS COMMUNALES - BUDGET 2019: DÉCISIONS

Pascal Henry (MR) présente le point, en tant que président de la commission des subsides. Il rappelle rapidement la mission de la commission et sa composition. En 2018, la commission, composée de dix membres issus du Conseil Communal, s'est réunie deux fois pour analyser 45 demandes. Trois nouvelles associations ont reçu une réponse favorable : la Ferme du Pré (pour l'achat de matériel permettant de s'affilier à la Ligue Equestre de Wallonie-Bruxelles), le club de hockey des Lynx et le club de danse Corta Jaca (tous les deux pour un support financier à l'ensemble de leurs activités).

La commission a exprimé sa volonté depuis plusieurs années de favoriser un subside pour un projet bien spécifique plutôt que pour des frais récurrents. Toutefois, le président reconnaît que ce but n'est pas atteint, puisqu'une seule association répondait à ce critère en 2018.

La commune d'Ittre distribue à 45 associations une somme globale de subsides directs de 130.000 EUR et 190.000 EUR en subsides indirects soit un montant global

de +/- 320.000 EUR. C'est plus que l'année dernière puisque la nouvelle majorité a décidé de maintenir les montants proposés par la commission des subsides sans les impacter d'une diminution linéaire de 10%. Cela démontre la volonté d'apporter à nos différentes associations toute l'aide voulue afin de développer leurs activités et de soutenir ce patrimoine local important.

Pascal Henry conclut en se déclarant heureux d'avoir été président de cette commission pendant six ans, et en se réjouissant d'avoir pu être à l'initiative de quelques changements. Il souhaite que cette nouvelle législature permette de privilégier les associations qui s'adressent au plus grand nombre, et il aimerait continuer à favoriser les associations qui demandent un subside pour un projet spécifique plutôt que pour un support général. Il remercie tous les membres de la commission pour le travail effectué.

Ferdinand Jolly (I.C.) trouve dommage qu'il n'y ait que deux rencontres par an vu la vie associative très riche de la commune.

Pascal Henry (MR) explique qu'il y a eu une volonté de simplifier la demande pour qu'il y ait moins de réunions nécessaires. Chaque association peut remplir en ligne



Les subsides approuvés pour le Centre culturel, le Musée Donas et les autres associations

son formulaire, qui est séparé en trois parties pour en faciliter l'étude par la suite. Tout est envoyé aux membres de la commission, et au moment des réunions, les membres présents savent parler des dossiers. Il n'est pas nécessaire de faire plus de deux réunions.

Hedwige Tavernier (Pacte) demande quels sont les critères d'octroi et qui a la décision finale. **Pascal Henry (MR)** veut bien répondre, mais il trouve dommage d'avoir à le faire puisque **Luc Schoukens**, membre de Pacte, a été membre et aurait pu l'éclairer. Il déclare que c'est dommage que les membres de Pacte ne se posent pas de questions entre eux. **Luc Schoukens (Pacte)** estime que ce n'est pas à lui d'en juger et que sa camarade de Pacte peut demander des explications.

Pascal Henry (MR) explique que les associations ont un document à compléter dans lequel ils indiquent des informations sur la gestion courante de leur association. Il y a aussi un document dans lequel ils peuvent présenter un projet. Les membres de la commission analysent la demande et posent éventuellement des questions pour savoir si les montants demandés sont adéquats, si c'est bien le genre de projet qu'on attend d'une association, etc. Les discussions se font parfois à bâtons rompus. En fonction de tout cela, la commission livre une réponse.

Hélène de Schoutheete (I.C.) se réjouit que 100% des subsides vont être versés. Elle rappelle que la proposition au Collège de faire une baisse linéaire de 10% avait été faite par le groupe IttrePlus à l'époque. Lors de la modification budgétaire, alors que le boni était plus important prévu, les I.C. avaient proposé de remonter à 100% de subsides, mais cela avait été refusé par IttrePlus, qui préférerait attendre. Elle trouve donc le timing plutôt pratique, mais se réjouit de la décision.

VOTE : Oui (17 – Unanimité)

8. DÉPENSES DE TRANSFERT - OCTROI DE SUBVENTIONS COMMUNALES SUPÉRIEURES À 2500 EUR (CROIX-ROUGE - CENTRE CULTUREL D'ITTRE - CLUB DE LA PALETTE DU RY-TERNEL - ASF VIRGINAL - LYNX HOCKEY CLUB - ART QUI SHOW - JSI - SYNDICAT D'INITIATIVE - ROYALE HARMONIE - MUSÉE MARTHE DONAS - MAISON DU CONTE ET DE LA LITTÉRATURE - INTERYACHT - VIRGINAL EN FÊTE - BUDGET 2019: DÉCISIONS

Pascal Henry (MR) présente ensuite les différentes associations qui ont bénéficié de plus de 2 500 EUR de subsides directs et/ou indirects, et qui doivent donc être approuvés un par un.

- Croix-Rouge de Belgique : 3044 EUR de subsides indirects.

- Club de la Palette du Ry Ternel : 3 000 EUR direct / 1 113,75 EUR indirect = 4 113,75 EUR.

- Centre Culturel d'Ittre : 45 135 EUR direct / 62 282,89 EUR indirect = 107 417,89 EUR.

Luc Schoukens (Pacte) demande que l'on soit bien attentif aux chiffres pour qu'il n'y ait pas de souci administratif avec le contrat-programme du Centre Culturel.

- ASF Virginal : 1 500 EUR direct / 2 600 EUR indirect = 4 600 EUR.

Daniel Vankerkove (I.C.) rappelle que les 2 600 EUR de subside indirect correspondent au paiement de l'électricité dans le bâtiment qui appartient désormais à l'INBW. Il se demande s'il ne serait pas plus judicieux de verser cet argent directement à l'ASF et qu'ils versent ensuite eux-mêmes à l'INBW. **Christian Fayt (EPI)** attire l'attention sur le fait que cela pourrait se retourner contre l'ASF qui serait peut-être amenée à devoir quitter les lieux plus vite.

Daniel Vankerkove (I.C.) demande si c'est légal. **Catherine Delongueville (Dir. Fin. De l'Administration Communale)** explique que la solution proposée serait mieux mais qu'elle n'est pas obligatoire, a priori.

- Art qui Show : 1 430 EUR direct / 1 732 EUR indirect = 3 162 EUR.

- Lynx Hockey Club : 10 500 EUR direct.

- JSI : 10 432 EUR direct / 17 030,20 EUR indirect = 27 462,20 EUR.

- Virginal en fête : 1 300 EUR direct / 2 976,67 EUR indirect = 4 276,67 EUR.

- Syndicat d'Initiative : 18 000 EUR direct / 55 531,27 EUR indirect = 73 531,27 EUR.

- Royale Harmonie Communale de Virginal : 11 190 EUR direct / 2 369,5 EUR indirect = 13 559,5 EUR.

- Musée Marthe Donas : 8 000 EUR direct / 23 892,69 EUR indirect = 31 892,69 EUR.

- Maison du Conte et de la Littérature = 250 EUR direct / 3 648 EUR indirect = 3 898 EUR.

Luc Schoukens (Pacte) rappelle que la Maison du Conte n'a plus de bureau à l'espace Bauthier, ce qui représentait la majeure partie de son subside indirect. **Pascal Henry (MR)** rappelle que les chiffres sont basés sur l'activité 2017, ce qui explique que le subside soit encore donné cette fois.

- Interyacht : 7 008 EUR indirect.

VOTE (identique pour tous) : Oui (17 – Unanimité)

9. DÉLÉGATION AVANCES DE TRÉSORERIE BELFIUS: DÉCISION

Françoise Peeterbroeck (EPI) explique qu'il s'agit ici de déléguer au Collège Communal la possibilité de solliciter auprès de Belfius banque des avances de trésorerie gagées par le disponible des recettes ordinaires de la commune centralisées sur son compte courant, en vue de faire face au paiement de dépenses ordinaires, et ce durant toute la législature 2018-2024 (jusqu'au 2 décembre 2024 donc). Cette demande est faite puisque depuis 2018, NLMK, avec accord de la commune, ne paie plus que sa part incontestablement due de précompte immobilier. En outre, le contentieux des années antérieures est en voie de liquidation, ce qui va réduire considérablement les réserves ordinaires actuelles et futures.

Luc Schoukens (Pacte) demande, pour être sûr d'avoir bien compris, si cela signifie qu'auparavant, si la commune avait besoin de liquidités, elle allait les chercher dans la réserve constituée pour NLMK ? **Catherine Delongueville (Dir. Fin. Adm. Communale)** confirme. C'est un mécanisme que toutes les communes utilisent pour ne pas se trouver bloquées.

Hedwige Tavernier (Pacte) demande quelle attitude compte adopter le Collège si NLMK demande à nouveau à être exemptée de la taxe sur la force motrice.

Christian Fayt (EPI) lui demande de repenser sa question lorsque le budget sera évoqué.

Ferdinand Jolly (I.C.) demande quel est le taux d'intérêt dont il est question ici.

Catherine Delongueville (Dir. Fin. Adm. Communale) répond qu'il est variable et qu'elle ne sait pas. **Ferdinand Jolly (I.C.)** suppose qu'il est supérieur à 5%.

Catherine Delongueville (Dir. Fin. Adm. Communale) pense que oui.

VOTE : Oui (14 – EPI, MR, I.C.) – Abstention (3 – Pacte)

10. PRÉSENTATION DU RAPPORT DE L'EXERCICE 2018 DU COLLÈGE AU CONSEIL SUR LA SITUATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET DES AFFAIRES DE LA COMMUNE AINSI QUE TOUS LES ÉLÉMENTS D'INFORMATION, ÉLABORÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE L1122-23 DU CDLD

Le point est acté sans présentation ni discussion, les conseillers ayant pu lire le rapport et n'ayant pas de question.

11. BUDGET COMMUNAL DE L'EXERCICE 2019 ET POLITIQUE GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

C'est **Françoise Peeterbroeck (EPI – Echevine des Finances)** qui présente ce budget.

Budget ordinaire

Les recettes à l'exercice propre s'élevaient à 10 593 570,29 EUR, soit 300 000 EUR en plus qu'au budget initial 2018 (3% de hausse). Parmi les postes qui ont augmenté en recettes, on peut noter l'IPP (Impôt des Personnes Physiques : + 33 000 EUR), la taxe sur la force motrice (+ 40 000 EUR – grâce à la reprise de Virginal Papers). Attention, pour cette taxe, le calcul a été fait sur un impôt de 14,87 EUR du kW puisque le règlement taxe n'a été modifié que pour 2018. On peut aussi noter le Plan Marschall (+ 85 000 EUR), un dividende gaz et électricité (+ 85 000 EUR), l'intervention des parents pour les classes de neige organisées un an sur deux (+ 27 000 EUR – en recettes et dépenses), augmentation du nombre de repas livrés dans les écoles par le CPAS (+ 10 000 EUR), facturation des piscines (+ 3 000 EUR), subventions de la Fédération Wallonie Bruxelles (+ 18 000 EUR), les recettes APE en extrascolaire (+ 10 000 EUR), facturation des garderies (+ 15 000 EUR), recettes APE pour le PCS (Plan de Cohésion sociale : + 11 000 EUR). En baisse de recettes, on peut pointer le précompte immobilier, qui diminue de 50 000 EUR. Enfin, il faut noter que le budget initial 2019 s'est ouvert avec 416 443 EUR de boni de l'exercice précédent.

Le total des recettes ordinaires 2019, à l'exercice propre, s'élève donc à 11.010.013,19 EUR augmenté de 6.197,34

EUR (prélevé sur la réserve ordinaire et qui concerne la taxe 2019 sur le golf), soit un montant total de recettes s'élevant à 11.016.210,63 EUR.

Nous sommes très proche des chiffres de 2018 ou le montant total des recettes était de 10.974.428,51 EUR tout en sachant, que pour 2019, une somme de 450.000 EUR (réclamation au précompte immobilier NLMK) a été retirée des recettes et non en dépense via un prélèvement comme les années précédentes.

Concernant les dépenses, elles s'élèvent à 10 494 625,86 EUR, soit une hausse de 535 000 EUR (5%) par rapport à 2018, mais seulement 2 % par rapport à 2017.

Dans les postes qui évoluent en dépenses, on peut noter une hausse de 5 % des charges de personnel, soit 222 000 EUR. Cela peut s'expliquer par l'indexation de 2 % de tous les traitements, mais aussi l'augmentation des heures budgétisées en extrascolaire pour le remplacement du personnel absent. Il faut souligner également une ventilation plus adaptée à la réalité de terrain des tâches effectuées en nettoyage et surveillance, ce qui amène des modifications dans plusieurs fonctions de ce budget.

Les frais de fonctionnement augmentent eux aussi de 5%, soit de 100 000 EUR, notamment à cause de l'organisation des classes de neige (+ 48 000 EUR, un an sur deux), de frais informatiques à l'administration générale (+ 32 000 EUR) et du précompte immobilier du centre sportif (+ 8 000 EUR).

Les dépenses de transfert sont en hausse de plus de 8%, soit de 230 000 EUR, avec notamment : hausse de la dotation à la zone de police (+ 78 500 EUR), hausse de la dotation à la zone de secours (+ 27 000 EUR), hausse de la dotation au CPAS (+ 27 000 EUR), subvention liée au prix pour la RCA (Régie Communale Autonome : + 95 400 EUR) et fin de la réduction de 10 % de subsides aux associations.

Les dépenses de dettes sont stables, il n'y a pas eu de nouveaux emprunts. On constate même une diminution de 17.000 EUR mais il s'agit d'une correction concernant le leasing du tracteur qui avait été surestimé. Une provision de 20.000 EUR est constituée dans le cadre du Pacte d'Excellence.

Le total des dépenses ordinaires 2019, à l'exercice propre, s'élève donc à 10.494.625,86 EUR. Ce qui nous donne, toujours à l'exercice propre, un boni de 98.944,43 EUR.

Les dépenses globales pour 2019 sont donc de 10.494.625,86 EUR à l'exercice propre et 54.486,24 EUR pour les exercices antérieurs, ce qui nous donne un total général de 10.549.112,10 EUR.

Cinq chiffres importants :

- Total général des recettes : 11.016.210,63 EUR

- Total général des dépenses : 10.549.112,10 EUR

• Résultat de l'exercice 2019 : + 467.098,53 EUR

• Prélèvement pour l'extraordinaire : 199.745,57 EUR

• Résultat final pour l'exercice 2019 : + 267.352,96 EUR (boni) contre 50.846,55 EUR en 2018 et 43.836,62 EUR en 2017.

Budget extraordinaire
Pour les recettes, le prélèvement de l'ordinaire vers l'extraordinaire est de 199 745,57 EUR. A cela s'ajoute une subvention du SPW (Service Public de Wallonie) pour l'étude du PCDR d'un montant de 22 806,30 EUR, soit un total de 222 551,87 EUR.

Pour les dépenses, le montant total est aussi de 222 551,87 EUR et se répartit comme ceci : 70 500 EUR pour le centre administratif (maintenance bâtiment, informatique, mobilier, etc.), 35 000 EUR pour le charroi et l'équipement du service travaux, 22 806,30 EUR pour le PCDR (correspondant à la subvention en recettes), 10 000 EUR pour le traitement contre l'humidité à l'école de Virginal, 9 200 EUR du subvention extraordinaire à la Fabrique d'Eglise Saint-Laurent de Haut-Ittre, 62 545,57 EUR d'annuités d'égouttage, et 12 500 EUR d'aménagement extérieur de la crèche et de la plaine de jeux (pose de clôture).

Réserves

La réserve ordinaire au budget 2019 s'élève à 5.259.972,59 EUR.

- Réserve NLMK 2001 à 2007 = 755.000 EUR
- Réserve NLMK 2012 à 2017 = 3.600.000 EUR
- Réserve NLMK prévue en 2018 = 625.000 EUR
- Lissage IPP = 275.000 EUR

• Contentieux taxes locales = 4.972,59 EUR
Le contentieux NLMK a été tranché cette année. Lors de la MB1 de 2019, il faudra donc récupérer les provisions faites pour combler la ponction faite par le fisc sur nos recettes 2018 et ainsi éviter un compte déficitaire, pour une somme de 979.480,46 EUR. Lors de l'établissement du compte de 2018, la somme de 625.000 EUR qui était prévue pour la réserve NLMK 2018 ne sera pas transférée dans la réserve car NLMK n'a payé que l'incontestable dû pour cette année. Le montant de la réserve sera donc ramené à 3.655.492,13 EUR.

Il n'y a pas de réserve extraordinaire.

La provision pour le « Pacte d'excellence » est de 20.000 EUR.

Pol Perniaux (Pacte) commence en expliquant que son parti aimerait réagir à la synthèse présentée. Pacte exprime son regret, son inquiétude et ses questionnements pour ne pas avoir choisi de travailler avec le douzième provisoire, et d'avoir présenté tout de suite un budget 2019. Les recettes sont en hausse de 3 % contre 5 % d'aug-

mentation de dépenses. Recourir au douzième provisoire aurait donné le temps de réfléchir. **Christian Fayt (EPI)** lui explique que la commune est obligée de présenter un budget avant le 31 décembre. Wavre a pu recourir au douzième provisoire parce que le pacte de majorité a été invalidé. Mais toutes les communes où la procédure électorale a été acceptée dans les temps doivent remettre un budget, au risque de perdre la dotation du Fonds des communes, par exemple.

Pol Perniaux (Pacte) souligne alors le peu de projets en énergie qui transparaissent de ce budget. Il n'a d'ailleurs trouvé trace nulle part d'un conseiller énergie, pourtant évoqué à plusieurs reprises. **Christian Fayt (EPI)** lui demande de reposer sa question lors de l'étude du budget.

Enfin, **Pol Perniaux (Pacte)** voit qu'il est question de la mise en place d'un contrôle budgétaire. Quelle est la procédure prévue ? **Françoise Peeterbroeck (EPI)** explique qu'elle doit encore déterminer les modalités avec la directrice financière pour organiser cela au mieux.

Politique générale

Françoise Peeterbroeck (EPI) entame en déclarant que 2019 est la première année de cette nouvelle législature. Au vu de la courte période entre l'installation de la nouvelle majorité et la date du conseil communal consacré au budget, le projet de budget 2019 que le collège communal présente est un budget de transition. Elle estime qu'on peut considérer que ce budget est raisonnable et permet d'assurer la continuité, tant au niveau du personnel qu'au niveau du fonctionnement. Afin de ne pas alourdir les dépenses de personnel, les demandes de nouveaux engagements feront d'abord l'objet d'un examen minutieux pour déterminer leur nécessité. La volonté première est de maintenir prioritairement l'emploi à son niveau actuel.

L'axe principal de la politique générale développée par ce nouveau collège a été notamment :

- Le maintien du taux actuel des taxes communales dont notamment l'I.P.P. et le Précompte Immobilier.
- Le relèvement de 10 % des subsides aux associations qui font vivre notre village
- L'engagement d'un 1/2 Equivent Temps Plein (DPO) pour répondre aux directives relatives au RGPD
- Le maintien de divers services rendus à la population comme la distribution des colis aux aînés, les chèques pouvoirs d'achat, la distribution des sacs poubelle, le minibus « Trans'lttre », ...
- Le maintien de l'intervention communale dans certains frais pris en charge par exemple par les parents des enfants fréquentant nos écoles ou par les utilisateurs du centre sportif, etc.

Les dossiers entamés sous la précédente législature seront poursuivis ou finalisés lors de cet exercice, dont notamment :

- L'aménagement des abords de la crèche de Virginal
- Le traitement contre l'humidité des bâtiments administratifs, des écoles et du CPAS
- La gestion des archives de l'administration.

Il est impératif pour le collège communal d'avoir une réflexion globale sur les finances de la commune avant d'entamer tout nouveau dossier, d'avoir une vue globale sur les coûts (investissement et fonctionnement) de tous les projets qui feront partie du programme de la législature, d'identifier les demandes de subsides et partenariats possibles pour leurs financements, etc.

Questions et réflexions générales

Hélène de Schoutheete (I.C.) commence en évoquant la déclaration de politique générale. D'abord, elle aimerait dire à quel point elle est contente de voir qu'il n'est jamais trop tard. Elle exprime toute sa confiance en **Françoise Peeterbroeck** pour veiller à la rigueur, mais rappelle de bien faire attention aux déficits structurels comme la petite enfance. Elle revient sur l'engagement d'un DPO déjà évoquée lors du budget du CPAS (puisque le DPO serait « partagé » entre les deux institutions), et rappelle que la sous-traitance est peut-être une bonne voie à explorer, sachant que l'administration a tout intérêt à voyager léger en cas de coup dur. Arrêter une sous-traitance du jour au lendemain est plus aisé que de mettre fin à un contrat de travail. Concernant le maintien du précompte immobilier et de l'IPP qui sont annoncés, elle rappelle qu'ils ont été votés jusque fin 2019 et que le Collège ne pouvait donc pas y toucher pour ce budget. Mais elle espère que cette volonté de les maintenir aux taux actuels sera toujours présente à l'automne 2019. Pour la force motrice, il est difficile de dire comment vont évoluer les demandes des différentes entreprises. Elle a été baisée pour un an en 2018. Si une nouvelle demande survient pour 2019 et sachant qu'il y a une exigence d'équilibre du budget à l'exercice propre, elle se demande comment l'équilibre du budget pourrait être respecté.

Le groupe I.C. exprime toutefois l'espoir qu'un examen plus approfondi des finances et de la politique générale va apparaître par la suite, notamment lors de la première modification budgétaire, quand on y verra plus clair sur le boni 2018. Le parti espère également que de réelles mesures structurelles seront prises. La conseillère poursuit son intervention en s'attardant un peu plus sur le budget. Les recettes qui augmentent moins que les dépenses, c'est un signal de fragilité, estime-t-elle. C'est un budget de continuité, mais plusieurs personnes tiraient déjà

A votre service depuis 1980

Electricité Marchal sprl

Mise en Conformité
Travaux et dépannages en tous genres.
Vidéoparphonie.
Chauffage électrique.
Domotique BTICINO et HAGER
Surveillance par caméras.

Contrôle d'accès en tous genres.
Electrification de portail ou porte de garage.

067/64 61 13 - 0475/479 346
info@marchalsprl.com
www.marchalsprl.com




DÉCORATION - ATMOSPÈRE - EVÉNEMENTS
RUDI HANNON
Au Bazar

Heures d'ouvertures
le lundi et mardi sur RDV - le mercredi de 14h00 à 18h30
le jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30
le samedi de 9h30 à 14h00

rue de la Station 28 Braine-le-Château
02/366 37 46 - 0475/46 24 39
www.aubazar.be

MESJAP COMPUTER
Votre partenaire informatique à taille humaine

Pour Particuliers - Indépendants - PME
6 j/7 sans supplément de prix le soir et le week-end, devis gratuit.

COMPRENDRE VOS BESOINS ET VOUS PROPOSER DES SOLUTIONS ADAPTÉES À VOTRE BUDGET EST NOTRE PRIORITÉ

INSTALLATIONS - MAINTENANCES - UPGRADES - VENTES - RÉSEAUX
SYSTEM DE SURVEILLANCE - DOMOTIQUE

DÉPANNAGE EN ATELIER - À VOS BUREAUX OU À DISTANCE*

<http://www.mscjap.eu>
02/318.06.60
compan@mscjap.eu

*Si votre machine à toujours un accès à internet.




PATRICE FOUCART
33 Rue Emile Nils 1460 Ittre

Abattage - Elagage
Taille de haies
Bois de chauffage - Travaux forestiers

067/56 17 54 ou 0476/82 46 37



L'Etable d'Hôtes
Ferme de Samme

SALLE DE FÊTES ET DE BANQUETS
ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS
TABLES D'HÔTES TOUS LES VENDREDIS DÈS 19H30

CUISINE AUX LÉGUMES BIO

rue de Tubize 4B - 1460 VIRGINAL
067/78 06 70 - 0497/415 421 - 0494/652 753
letabledhot@letabledhot.be - www.letabledhot.be

l'alarme ces dernières années pour l'équilibrer, notamment elle en tant qu'ancienne Echevine des Finances, ainsi que la Directrice Financière et l'ancien directeur général, **Paul Pierson (aujourd'hui conseiller communal)** par leurs avis. Il y a un an, **Hélène de Schoutheete** soulignait le risque de perdre un temps précieux. Elle reformule ce risque aujourd'hui. Il faut anticiper, être plus rigoureux. Elle espère que les recommandations du CRAC seront suivies. Enfin, elle regrette que cette présentation ne donne aucune information sur une demande éventuelle de réduire à nouveau la taxe sur la force motrice. Si le Conseil répond favorablement à une telle demande, il faudra agir sur le budget. Il n'y a pas beaucoup de solutions : il faut s'approcher au maximum d'un budget-vérité. Une autre inconnue reste l'extraordinaire, dont on nous dit qu'on en saura plus lors de la déclaration de politique générale de la nouvelle majorité avec son lot de nouveaux projets. Toutefois, elle rappelle que le Plan Stratégique Transversal devrait arrêter un cadre suffisamment rigoureux pour ne pas sortir des balises. Concernant NLMK et une demande éventuelle de continuer les mesures prises en 2018 pour la taxe sur la force motrice, aucune demande de rencontre n'a été faite de leur côté pour le moment, explique **Françoise Peeterbroeck (EPI)**. **Hedwige Tavernier (Pacte)** demande alors si le Conseil sera informé si ça arrivait. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** confirme. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** demande si le Conseil sera informé, même si la demande est refusée par le Collège. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** confirme. **Christian Fayt (EPI)** appuie, et déclare n'avoir rien à cacher au Conseil. **Pol Perniaux (Pacte)** repose sa question concernant le peu de preuves concrètes d'actions en faveur de la transition écologique dans ce budget. Pacte exprime son inquiétude et espère que cela viendra par la suite. **Christian Fayt (EPI)** lit dans le budget qu'il y a 2 000 EUR prévus pour la transition et 2 000 EUR pour la participation. Ces sommes sont là pour amorcer des actions. Cela reviendra en politique générale et aussi en modification budgétaire. **Pascale Carton (I.C.)** rappelle que la précédente majorité avait émis le souhait de participer à la coopérative Energ'lttre. Qu'en est-il de cet engagement ? **Fabienne Mollaert (EPI)** assure que le Collège suit les réunions d'avancée de la coopérative. La Commune avait décidé de donner de

l'argent, et dès que le résultat final de l'appel à coopérateurs sera annoncé, le Collège allouera ce qu'il manque pour lancer la coopérative en guise de prise de participation. **Luc Schoukens (Pacte)** souhaite insister sur le rôle d'initiative et d'investissement que joue la commune dans ce genre de thématique. Energ'lttre va devenir un pilier important de la transition énergétique. Mais de manière générale, dès qu'on parle finance à Ittre, on devrait inclure la transition dans la réflexion. Cela pourra apporter quelque chose. Il ne faut pas toujours chercher l'équilibre, mais investir dans le renouvelable, etc. Ce ne sont pas que des coûts, mais aussi des apports, finalement.

Etude du budget page par page

Daniel Vankerkove (I.C.) demande s'il y a des nouvelles quant aux différentes questions et inquiétudes des ittrois : la mise en place d'un distributeur de billets et la disparition de certaines boîtes aux lettres. **Christian Fayt (EPI)** déclare qu'aucune nouvelle n'a été reçue actuellement. Ce point n'est pas dans le budget. **Daniel Vankerkove (I.C.)** trouve qu'il est important malgré tout, parce que socialement grave. **Luc Schoukens (Pacte)** trouve qu'étant donné le loyer bas que la Poste paye à la commune pour ses locaux, la commune est en droit d'attendre un service à la hauteur des avantages qu'ils reçoivent, et donc, qu'un mistercash soit installé. Il en profite pour rappeler qu'il existe aussi une préoccupation pour qu'il y en ait un qui persiste également à Ittre Centre, peut-être dans les locaux de l'administration ?

Axel François (I.C.) s'étonne du budget de 35 000 EUR pour les étudiants. **Christian Fayt (EPI)** explique qu'il y a entre dix et quinze étudiants par quinzaine des vacances, ce qui fait entre 40 et 60 étudiants par été. Ça aide les étudiants de la commune, et il faut reconnaître qu'ils sont vraiment utiles à faire en sorte que l'équipe travaux puisse se remettre en ordre et avancer au maximum avant la rentrée. Ils aident également énormément sur les différentes activités estivales qui ont lieu dans la commune. **Axel François (I.C.)** trouve quand même que c'est une grosse proportion par rapport à d'autres communes. **Christian Fayt (EPI)** répète que c'est nécessaire et que ça fonctionne bien. **Hedwige Tavernier (Pacte)** pointe un poste « promotion économique ». **Lindsay Gorez (MR)** explique qu'il s'agit d'un nouveau poste, auquel un budget de base est

alloué pour le moment afin de lancer une réflexion sur le sujet.

Pascale Carton (I.C.) souligne une baisse des frais de fonctionnement concernant les achats de livres par les deux bibliothèques : une diminution de 7 % pour Ittre et de 26 % pour la bibliothèque de Virginal. Elle se demande quelle est la philosophie derrière cette mesure. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** explique que, après étude de ces postes, ils ont constaté qu'il arrivait que les bibliothèques « vident » leur budget en fin d'année en faisant une grosse commande. Ce n'est pas le but des montants mis à disposition. Ils ont donc été baissés pour tenter une réflexion sur les fournisseurs et voir comment ils peuvent être rendus plus efficaces. **Le groupe I.C.** se dit inquiet de ce genre de mesure, qui n'est pas un bon signal. La lecture des pages avance et les partis de l'opposition continuent de poser de questions, qui n'obtiennent pas toujours des réponses. Le Collège estime en effet que les points abordés s'éloignent trop du budget et ne sont donc pas à l'ordre du jour. **Hedwige Tavernier (Pacte)** répond toutefois qu'un budget reflète quand même des décisions politiques et que ces décisions peuvent donc être discutées. Le débat se clôture. Avant le vote, **Hélène de Schoutheete (I.C.)** explique que son avis est clair. Si cela n'avait tenu qu'à elle, elle aurait déjà voté contre son propre budget lors du dernier exercice car elle n'était pas d'accord avec l'orientation qui était prise. Cette année, elle peut voter non et elle le fera. **VOTE ordinaire, extraordinaire et général identique : Oui (9 - EPI & MR) - Non (8 - I.C. et Pacte)**

12. DÉCLARATIONS D'APPARENTEMENT OU DE GROUPEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL.

Christian Fayt (EPI) présente les déclarations d'apparement reçues. Pour le parti socialiste : Jacques Wautier, Richard Flandroy, Françoise Peeterbroeck, Fabienne Mollaert, Paul Pierson, Axel François et Christian Fayt. Pour le mouvement réformateur : Pascal Henry, Lindsay Gorez, Alizée Olivier. Pour Ecolo : Pol Perniaux, Luc Schoukens, Hedwige Tavernier. Pour le CDH : Ferdinand Jolly, Daniel Vankerkove. Sans apparement : Pascale Carton. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** précise qu'elle doit être ajoutée dans la catégorie « Sans apparement ». **Axel François (I.C.)** souligne que c'est la première fois qu'lttre comprend une ma-

rité de socialistes dans son conseil communal.

13. RÉGIE COMMUNALE AUTONOME SPORT'ITTRE - DÉSIGNATION DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS SUITE AU RENOUELEMENT DES CONSEILS COMMUNAUX : DÉCISION

Lindsay Gorez (MR) présente les différents administrateurs choisis pour représenter chaque parti au sein du CA. Pour EPI, les représentants seront Paul Pierson et Fabienne Mollaert. Pour IC, Hélène de Schoutheete et Ferdinand Jolly. Pour le MR, Lindsay Gorez. Pour Pacte, Pol Perniaux. En tant qu'administrateurs externes, le Collège propose deux personnes actives dans le monde du sport mais qui ne prennent pas part activement aux clubs utilisant les facilités que gère la RCA. Frank Demey, qui a géré le Tennisland de Rebecq et organisé pas mal de marches ADEPS, et Christophe Raucq, qui a été membre de l'ASF et organisé énormément de randonnées, sont les deux noms proposés.

Luc Schoukens (Pacte) comprend l'argument d'avoir des gens qui soient juge et partie, mais le fait d'avoir des gens qui sont dans l'activité de la RCA peut aussi avoir des avantages. En les mettant de côté, le CA se coupe peut-être de quelque chose. **Lindsay Gorez (MR)** dit que c'est dans les statuts. **Luc Schoukens (Pacte)** s'inquiète alors de savoir si ces deux personnes n'ont pas de partie prenante politique. **Lindsay Gorez (MR)** reconnaît qu'ils étaient sur les listes, mais ils ne sont élus dans aucun conseil. Concernant l'avis des clubs, après un an de fonctionnement, on s'est rendu compte que ça pouvait poser un problème si un club prend une décision pour soi plus que pour le bon fonctionnement de la RCA. Une instance des occupants va être créée, et il y aura une collaboration entre cette instance et le CA, mais des clubs ne peuvent pas voter les tarifs de location qu'ils vont devoir payer.

Ferdinand Jolly (I.C.) trouve dommage le choix de personnes qui étaient sur les listes des deux partis de la majorité. Il devait sur-ement y avoir des gens de la vie civile, des représentants de la vie locale, qui ne sont liés à aucun parti et qui pouvaient apporter eux-aussi une expertise riche. **Lindsay Gorez (MR)** répète que ces personnes n'ont pas de mandat et pas de couleur politique. **Hedwige Tavernier (Pacte)** rejoint les commentaires I.C. Elle évoque le fait que leur candidat administrateur (**Pol Perniaux**) a démissionné de son mandat

Concert du Nouvel An

27 janvier à 15h Palais de Plume - Ittre

BC PIERRE CARTON & PIERRE STRYCKMAN
WWW.BC-SPRL.BE

ELECTRICITÉ - CHAUFFAGE - SANITAIRE - RÉNOVATION - AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR - PISCINES - JARDINS ESPACES VERTS - CONCEPTION RÉALISATION - ENTRETIEN

MEMBRE DE COM AGR

Pierre Carton
0494/52 48 28 - p.carton@bc-sprl.be
Pierre Stryckman
0475/28 50 42 - p.stryckman@bc-sprl.be

MEMBRE DE COM AGR

La Brioche d'Or
P. Rheaun

Votre artisan vous propose un large assortiment :
PAINS, PETITES BOULANGERIES, VIENNOISERIES, TARTES, PÂTISSERIES, GLACES, BISCUITS SUCRÉS, ... (COCKTAILS, PAINS SURPRISE, BISCUITS SALÉS, ...)

Heures d'ouverture :
du mercredi au samedi de 7h à 18h30 et dimanche de 7h à 17h

067/64 77 35
info@labriochedor.be - www.labriochedor.be
PÂTISSIER - BOULANGER - CHOCOLATIER - GLACIER

Ets BONTET Philippe S.P.R.L.
Châssis - Portes - Vérandas - Volets

P.V.C Deceuninck (possibilité bois et Alu)
Electrification de volet (délais rapides)
Primes à l'énergie et réduction d'impôts

Rue Bruyère de Virginal, 76
1460 Ittre (Virginal)
Tél : 067/64 83 01 - Fax : 067/64 83 01
Gsm : 0475/571 399

COMARTAGRIND
ITTRE - HAUT-ITTRE - VIRGINAL

FAITES LE BON CHOIX, CONSOMMEZ ITTROIS !
L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS, DES ARTISANS, DES AGRICULTEURS ET DES INDUSTRIELS À VOTRE SERVICE!
WWW.COMARTAGRIND.BE

Kiné balnéothérapie

Traitement dans l'eau, utilisé dans de nombreuses pathologies :

- ✓ Récupérer la mobilité de son corps ou d'une articulation après un traumatisme
 - ✓ Retrouver sa forme tout en respectant ses limites physiques
 - ✓ Aider son corps atteint de fibromyalgie
 - ✓ Détendre son corps en douceur sur les conseils d'une kinésithérapeute.
- Autant de bonnes raisons de se mettre à l'eau!

Les séances se déroulent au Centre Pure
Rue de la Procession 4 à 1460 ITTRE
Le jeudi de 15h à 16h
Infos : 0496/876322
Natasha.rommes@gmail.com
Réservation obligatoire

CARFITTING
067/21 92 89
ENTRETIEN - RÉPARATION - ACHAT - VENTE
VÉHICULES TOUTES MARQUES
Vincent Verstraeten
Rue les Hauts du Ry Ternel 32 - 1461 HAUT-ITTRE

d'administrateur de la JSI afin de ne pas être en situation de juge et parti dans le cadre de Sport'lttre. Elle regrette que tout le monde n'en fasse pas de même, notamment **Pascal Henry (M.R.)**, qui est à la fois Président de la JSI et Président le Commission des subsides, ce qui le met dans une situation non-éthique. **Lindsay Gorez (MR)** répète que leur but était qu'il n'y ait pas d'intérêt sportif direct dans la RCA. **Daniel Vankerkove (I.C.)** n'est pas d'accord avec le fait que l'on dise que ces deux personnes n'ont pas de mandat : Christophe Rauqc a été élu en tant que conseiller CPAS, s'il ne se trompe pas.

Hélène de Schoutheete (I.C.) demande combien de candidatures ont été reçues. Aucune, répond l'échevine **Lindsay Gorez (M.R.)**. La conseillère I.C. qualifie cela de copinage et trouve cela regrettable.

Lindsay Gorez (MR) trouve que mettre les deux plus gros clubs sportifs en tête, ce n'était pas un meilleur choix selon elle, et c'est ce qui avait été fait. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** maintient sa position et trouve que c'est un signal désastreux à la population qui est envoyé. **Pascal Henry (MR)** se dit étonné puisque cette méthode a été utilisée pendant des années par les partis qui font les reproches aujourd'hui, notamment en conseils consultatifs.

Hélène de Schoutheete (I.C.) estime que c'est bien regrettable en ce qui concerne les conseils consultatifs, mais que ce n'est pas comparable dans ce cas-ci puisqu'on parle ici d'une gestion de budgets importants.

VOTE : Oui (9 - EPI & MR) - Abstention (4 - Pacte, Pascale Carton (I.C.)) - Non (4 - I.C. sauf Pascale Carton)

Pacte justifie son abstention par le fait qu'il n'y ait pas eu de véritable appel à la population pour ces postes. Peut-être y aurait-il eu des personnes encore plus motivées, mais qui ne soient pas le fruit de copinage.

14. EXTRASCOLAIRE - ACCUEIL TEMPS LIBRE : PLAN D'ACTION ANNUEL 2018/2019 ET RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNUEL 2017/2018- NOTIFICATION

Christian Fayt (EPI) dit aux conseillers qu'ils ont reçu les documents. Le Plan d'action permet donc de planifier d'année en année l'accueil temps libre. Il est intéressant, selon lui, de lire les différents objectifs suivis et qui déterminent la volonté. Le document comprenait aussi le rapport d'activités, qui stipule notamment que 243 enfants ont bénéficié de l'extra-scolaire, et 450 des garderies.

15. CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LE CECP (CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT DES COMMUNES ET DES PROVINCES) POUR L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SUIVI DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE PILOTAGE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES - ÉCOLE COM. VIRGINAL ET ÉCOLE COM. ITTRE : APPROBATION

Christian Fayt (EPI) explique que le plan de pilotage décrit tous les processus d'amélioration. Ceux-ci visent à plus d'efficacité et d'efficience, mobiliser les acteurs et donner du sens, faire un état des lieux de la situation, planifier des stratégies et organiser la mise en place. Tout est bien déterminé par période. Le PO et le CECP doivent être engagés dans la bonne mise en place de la démarche. Un référent de pilotage sera désigné au sein de l'administration communale. Ce projet est très important pour les écoles communales. Il y a un subside de 20 à 60 EUR prévu par élève.

Axel François (I.C.) pense qu'il faut voter pour. C'est une initiative qui va dans le sens de l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Mais s'il ne devait utiliser qu'un seul mot pour désigner la convention présentée, c'est charabia. C'est du verbiage. Il note que beaucoup est demandé au directeur. Quand on sait la charge de travail qu'ils ont déjà, cela va être dur à assumer. Il trouve dommage que le subside ne soit pas indiqué dans la convention. **Christian Fayt (EPI)** explique que la convention a été faite par le Conseil de l'Enseignement. Cela



Un subside pour l'aménagement de la grand-place

répond à des besoins importants au niveau des écoles communales. **Axel François (I.C.)** répond qu'il a été dans l'enseignement pendant 40 ans. Après lecture, il avoue avoir été sceptique. **Christian Fayt (EPI)** reconnaît que lui aussi au début, mais il est persuadé qu'il faut mener à bien ce projet.

Luc Schoukens (Pacte) demande qui sera le référent au sein de l'administration.

Christian Fayt (EPI) répond qu'il s'agira de quelqu'un de proche de l'enseignement.

VOTE identique pour les deux écoles : Oui (17 - Unanimité)

16. INFORMATIONS DU COLLÈGE COMMUNAL

Françoise Peeterbroeck (EPI) informe que la MB3 de 2018 a été réformée par la tutelle, au niveau de la dotation générale au fonds des communes et de la zone de police.

17. QUESTIONS ORALES

Questions orales et règlement d'ordre intérieur

Hedwige Tavernier (Pacte) aimerait revenir sur le règlement d'ordre intérieur et le fait que les conseillers n'ont droit qu'à une question par conseil. Cela semble très limité, d'autant plus que tous les partis ont prôné la transparence lors de la campagne. **Carole Spaute (Dir. Gén. de l'Adm. Communale)** explique que la loi prévoit que les conseillers peuvent poser des questions orales d'actualité, et des questions écrites. Un nouveau projet est cependant en cours d'écriture. Le Collège a quant à lui le droit de ne pas répondre tout de suite. Il n'y a pas de débat autour des questions orales parce que le Collège ne maîtrise pas forcément chaque dossier qui risque d'être

du Collège et du Conseil, qui pourra répercuter la question. Les mails des membres du Collège et de membres du Conseil sont disponibles sur le site de la commune, ainsi que certains numéros de téléphone. Des permanences vont être mises en place par le Collège également pour accueillir les citoyens. **Pol Perniaux (Pacte)** demande alors si les démarches pour interpellier le Conseil sont aisées. **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Communale)** répond qu'il y a différentes règles à respecter selon le code de la démocratie locale. **Christian Fayt (EPI)** rappelle que les questions orales ne sont pas ouvertes au débat.

Respect et bienveillance

Pascale Carton (I.C.) émet le souhait, peut-être un peu naïf en tant que novice dit-elle, d'insister sur le respect de chacun et l'écoute attentive dans les discussions du Conseil. Finalement, chaque membre de l'assemblée représente les Ittrois. **Christian Fayt (EPI)** trouve que c'est un bon souhait. On peut avoir des idées différentes, mais on sait encore se parler et s'écouter à Ittre, trouve-t-il.

Pièces et documents du Collège

Hélène de Schoutheete (I.C.) explique que quand elle est arrivée au Conseil communal pour la première fois en 2006, il était possible de consulter dès le lendemain les pièces analysées par le Collège. Comment faire pour maintenir cela et ainsi ne pas avoir de décalage et rester au courant ?

Christian Fayt (EPI) trouve qu'il s'agit là du souci de l'informatique, mais rappelle que le PV est disponible presque immédiatement après. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** n'est pas d'accord : il faut attendre qu'il soit approuvé, et donc attendre au moins jusque-là rencontre suivante du Collège.

Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Communale) va voir ce qu'elle peut faire.

Hélène de Schoutheete (I.C.) précise qu'elle ne veut pas spécialement les décisions finales, mais surtout les informations utilisées. Il faudrait pouvoir y avoir accès via un PC de l'administration communale, par exemple.

Réaménagement Grand Place

Ferdinand Jolly (I.C.) a vu qu'un subside de 25 000 EUR de la Province du Brabant wallon avait été accordé pour le réaménagement de la Grand-Place, projet initié lors de la précédente législature. Que compte faire le Collège ? **Christian Fayt (EPI)** explique que le subside est bien arrivé il y a deux ou trois jours. Ce projet va être revu avec les Echevins des Travaux et de la Mobilité. Ces 25 000 EUR ne sont qu'une petite partie du budget initial. Un cahier des charges doit être fait.

Le conseil se poursuit à huis-clos.

Julie Duthy

Prochain Conseil
Mardi 22 janvier à 19h

Agence Ittre et Braine-le-Château

BNP PARIBAS

02/367 94 40

rue Latérale 1A
1440 Braine-le-Château

PETITES INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PLOMBERIE - ELECTRICITÉ
ET AUTRES TRAVAUX DANS LA MAISON :

AUGRANGE sprl

À VOTRE SERVICE

Charles de Le Hoye-Pussemer
067 21 91 79 ou 0476 23 40 78

MEMBRE DE
COM AGR

SEEPower

www.seepower.be
Tél.: +32(0)67.64.91.78
Rue de Tubize 8A/1 • 1460 Ittre

Location de matériels pour toutes vos fêtes

GODART S. SPRL

PARTICULIERS & INDUSTRIE :

- Curage par WATER-RECYCLING
- Fraisage de racines et de béton
- Hydrocurage / Débouchage
 - Vidange / Nettoyage
 - Endoscopie / Détection

EXCLUSIF en Belgique

067/64.92.55

Réparation d'égouts SANS casser votre carrelage
Egout cassé, infiltration d'eau, racine d'arbre, dépôt calcaire,....
Votre problème ➔ Notre solution !

Gascard G.S.C. sa

Constructions métalliques
Ferrermeries contemporaines

Ateliers et siège social
Rue de Tubize 12
1460 Ittre - VIRGINAL
Tél. 067/64 79 00
Fax. 067/64 73 03

MEMBRE DE
COM AGR

Sprl

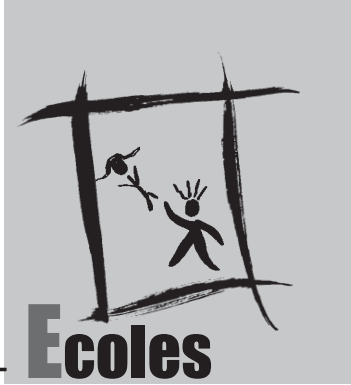
TORDEURS

Patrick

CHAUFFAGE - SANITAIRE

Installation - Entretien
Dépannage

Tél. & Fax : 067/64 72 82
Rue de Fauquez 21 A - 1460 ITTRE



Défis Good Planet à l'école libre d'Ittre



Depuis le début de cette année scolaire, notre école s'est inscrite dans les 5 « challenges » de Good Planet.

- 1) Croque local le 16/10/2018,
- 2) Zéro déchet le 22/11/2018
- 3) Baisse les Watts le 12/02/2019
- 4) Tous à l'eau le 22/03/2019
- 5) Alors on sort le 25/03/2019.

Nous nous sommes donc engagés à mener différentes actions : Depuis le début de l'année, les petits de maternelle ont participé au ramassage des déchets aux alentours de l'école.

En novembre, les autres élèves de maternelle ont suivi avec beaucoup d'intérêt, une histoire racontée par une drôle de fée sur le « pays pas propre », une animation sur le tri des déchets. Mais Zéro déchet, c'est quoi ? C'est éviter les déchets d'emballages en amenant sa nourriture dans une boîte à tartine ou un autre contenant non-jetable. Pourquoi ? Parce que nous produisons trop de déchets, et que nous pourrions éviter facilement certains d'entre eux. Ces déchets ont nécessité quantité de matières premières pour être fabriqués, et leur traitement n'est pas sans conséquences sur l'environnement.

De leur côté, les grands de primaire se sont investis dans divers ateliers ; les P4-P5 ont pu préparer des petits plats succulents dans le cadre de l'animation «Good Cook» avec des fruits et légumes de saisons, les P3-P4-P5 ont écouté et participé très attentivement à une animation sur le recyclage.

D'autres actions furent menées

avec enthousiasme au sein de l'école pour sensibiliser les élèves aux enjeux écologiques de notre planète : ramassage en alternance dans la cour de récréation chaque semaine avec une classe, leçon pour tous sur le tri des déchets, collation collective chaque semaine (! quantité de déchets), l'action « Croque local » du 16 octobre où manger local et de saison limite les transports et permet d'économiser du Co2, ... Le prochain défi «Baisse les Watts» qui mobilisera l'ensemble des acteurs de notre école sera la journée « Gros pulls », programmée le 12 février 2019. Le but étant de porter un vêtement plus chaud afin de réduire la température du chauffage de quelques degrés. Par cette action, nous réduisons l'impact environnemental de notre école ! Finalement, nous terminerons l'année avec les deux derniers défis. Le 22 mars 2019, « Tous à l'eau ». Mais c'est quoi ? C'est boire l'eau du robinet et la mettre en valeur tout simplement. Parce que l'eau, c'est la vie et qu'on oublie souvent que c'est une réelle chance d'avoir une eau potable à disposition quand on le souhaite.

Et pour conclure en beauté, «Alors on sort» le 25 avril 2019. C'est passer un moment dehors, en contact avec la nature. Parce qu'on a besoin de ce contact avec la nature. Apprendre à connaître notre environnement cela permet de mieux le respecter.

Nathalie Guillaume
Directrice

Une bibliothèque à l'école libre d'Ittre

En ce début d'année rempli de souhaits et de vœux les plus chers, nous avons le plaisir de concrétiser un projet d'école pour le plus grand bonheur des enfants.

Nous avons en effet inauguré notre bibliothèque d'école, le vendredi 21 décembre en présence des enfants, des enseignants et des bénévoles.

Ce projet d'école a mobilisé les forces de tous afin d'organiser un local en véritable carrefour de savoirs, d'informations et d'évasion.

De nos élèves qui ont porté tous les livres et qui les ont rangés, aux enseignantes qui les ont étiquetés et classés ou encore à tous ceux qui nous ont fourni de nombreux ouvrages en bon état, chacun a apporté sa petite touche pour en permettre la réalisation.

Notre bibliothèque d'école est accessible aux enfants durant le temps de midi et le prêt sera assuré par des bénévoles merveilleux. Notre objectif suivant serait de pouvoir compter sur des « papys ou mamys conteurs, passionnés par les livres et désireux de faire

partager une histoire aux plus jeunes dans une formule du type « heure du conte ».

Alors, intéressé ? N'hésitez pas à proposer vos services en téléphonant à l'école libre d'Ittre au 067/64.85.48 ou en nous envoyant un e-mail à ecolelibreittre@yahoo.fr

Le livre, c'est un moment d'évasion, un voyage de le temps, un saut dans l'inconnu ou un instant passion. C'est aussi un document, une source, une référence... Alors, merci à tous de permettre à nos enfants d'y avoir accès.

Nathalie Guillaume
Directrice



Biodiversifions Agir pour notre avenir... C'est le moment !

Les élèves de 6ème primaire des écoles communales de Ittre et Virginal et de l'école libre de Virginal sensibilisent petits et grands aux comportements écologiques.

Les enfants de 6ème primaire des écoles d'Ittre et Virginal ont décidé de développer un grand projet depuis le mois de septembre ! Celui-ci vise à motiver tout un chacun à protéger la nature de nos régions, à adopter un comportement respectueux par rapport à la biodiversité et à devenir un être humain responsable et non un simple consommateur.

Il est temps de devenir acteur de sa vie ! Pour cela, avec l'aide de L'ASBL «Art qui Show» et du Centre culturel d'Ittre, et grâce au financement de la Fédération Wallonie Bruxelles, ils ont créé le site internet www.biodiversifions.com

On y trouve des capsules vidéo, des

photos, des coordonnées de personnes de contact de la région riches en conseils ainsi que des articles explicatifs.

Qu'y a-t-il dans les capsules vidéos ?

Plusieurs groupes d'élèves ont été formés sur différents sujets : la société de consommation et toutes ses dérives, les animaux de nos campagnes et leur disparition inquiétante et les créations artistiques des ateliers « Recup'Art ».

Ensemble, ils ont créé des chansons et des scénettes, réalisé des interviews et des clips vidéos qui vous donnent plein de petits conseils. Les clips ont été mis en ligne depuis le 11 janvier et seront

postés sur le site tous les vendredis.

Comment les recherches ont-elles été entreprises ?

En matière de recherche, les élèves ont interviewé de nombreux spécialistes : Christian Fayt est venu raconter la vie d'un garde forestier et la surprenante histoire de notre canal, Robert Henno, photographe animalier et réalisateur de renom, est venu nous parler des oiseaux de notre région. Les enfants sont aussi formés par différents opérateurs de la Province et par eux-mêmes, sous la supervision d'un animateur et de leur instituteurs-trices ont effectué des recherches de documents.

Alors, n'hésitez plus : soyez curieux et foncez sur leur site ! www.biodiversifions.com.

Valérie Tilmans

NOUVEAU A BRAINE-LE-CHÂTEAU Vous entendez mal ?

Une solution efficace, très discrète
Et très peu coûteuse vous intéresse ?
Une bonne audition
Aux meilleurs conditions

JOURNÉES SPÉCIALES D'INFORMATION
SUR LES NOUVEAUX APPAREILS AUDITIFS
Test auditif gratuit

Tous les lundis de 9h à 12h
Autres heures et jours sur rendez-vous

Tél. : 02/366 03 13

Les appareils les plus petits du monde dans ou derrière l'oreille. Consultations gratuites sans engagements

- Toutes les grandes marques avec garantie
- Le plus grand choix
- Prêt à l'essai sans engagement
- Appareils pas chers et très discrets
- Tous les modèles existants
- Les nouveaux modèles à réglage automatique
- parking devant le magasin

NOUVEAU Centre auditif
AUDIO-MEDICA **SUPER ÉQUIPE**
INTERNATIONAL DE Braine-le-Château
Av. de Tubize 109 à Braine-le-château - 02/366 03 13

ESTAMINET - À LA COURONNE
BRASSERIE FAMILIALE, TERRASSES
GRILLADES AU FEU DE BOIS, CARTE & SUGGESTIONS, LUNCH...

DU MERCREDI AU DIMANCHE
ITTRE GRAND'PLACE
067-56 02 11

JEUDI SOIR
RACLETTE A VOLONTÉ !

Expo guerre 14-18

Dans le Petit Tram du mois de décembre, un article de l'école libre d'Ittre nous présentait leur participation à cette exposition. Pour éviter toute confusion, nous tenons à préciser que les autres écoles de l'entité ont également participé à l'élaboration de cette exposition : Ecole communale d'Ittre, Ecole communale de Virginal et Ecole libre de Virginal.

Ludovic Devriendt

MENUISERIE GENERALE
JEAN-PIERRE & BASTIEN
BRANCHE

Châssis / porte / volet
PVC /BOIS/ ALU
Menuiserie Int /Ext
Devis gratuit et compétitif

TÉL FIXE : 067/21 59 52
GSM : 0499/61 11 28 OU 0473/86 51.93

Pour vos publicités : Le Petit Tram
067/64 73 23
www.ittreculture.be

Centre Funéraire

Rue du Croiseau, 88 - 1460 Ittre
Tél. 067/21 22 46

ANDRE
MOREAU

& Mélanie Mertens
Mel' Ange
de Fleurs



ORGANISATION COMPLÈTE DE FUNÉRAILLES TOUTES RÉGIONS - SERVICE DE GARDE 24H/24
Salle de réception - Monuments - Articles funéraires - Grand parking - Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

Toujours entre
de bonnes mains

www.sebati.be



CHÂSSIS - PORTES - VOLETS

SEBATI, c'est tout le service
autour de votre projet :

- Visite d'un délégué menuisier qualifié
- Devis détaillé
- Pose certifiée par des poseurs qualifiés et formés régulièrement
- Châssis de qualité certifiée

DEVIS GRATUIT

Distributeur officiel **FINSTRAL**

DEVIS GRATUIT

REBECQ

Chaussée de Tubize, 29 067 55 23 39
1430 Rebecq 0477 39 83 23

BRAINE-L'ALLEUD

Chaussée Bara, 68 02 384 96 14
1420 Braine-l'Alleud 0477 39 83 23

Ets
SEBATI.BE
CHASSIS - PORTES - VOLETS
REBECQ - BRAINE-L'ALLEUD

ETS LAMBERT Y ET FILS SPRL



Rue Basse Hollande 37
1460 Ittre

Fixe : 067/64 62 28

Fixe : 067/64 66 24

Fax : 067/54 94 54

etslambertyetfils@hotmail.be



Tous travaux de toiture et zinguerie
Ossature - Bois

MATÉRIAUX ET TERRASSEMENT

Nivellement
Empierrement
Égouttage
Station d'épuration
Fondations bâtiment
Transport matériaux
Service containers
Location Bobcat
et minipelle



CLAES - 067/64 80 96 - 067/64 65 22
0479/99 45 15 - VIRGINAL

ARPENDIS S.P.R.L.

Bureau de Géomètres - Experts

20, rue Haute à 1460 Ittre

info@arpendis.be

0495 / 260 701

Pour vos publicités

LE PETIT TRAM

067/64 73 23

www.ittreculture.be

ASSURANCES - PRÊTS - PLACEMENTS

PASCAL HENRY

Rue du bois de la Houssière, 68
1460 ITTRE - VIRGINAL

MAIL : ASSURANCES.HENRY@HANDCO.BE SITE : WWW.ASSURANCES-HENRY.BE

L'assurance sans souci ! 067.64 93 09



RENO CORNER

Rénovation • Dépannage

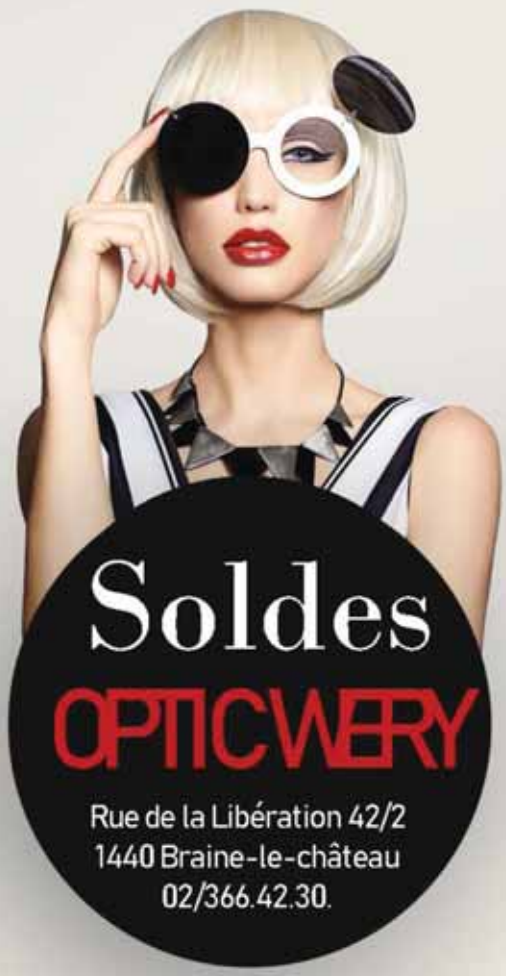
Toiture • Zinguerie •

Plomberie

Carrelage • S.D.B.

Rue du Bure, 19 Bte 5 1460 Ittre

0478/ 72 82 08



Soldes
OPTICVERY

Rue de la Libération 42/2
1440 Braine-le-château
02/366.42.30.

70% **50%** **30%** **10%**

Toutes nos montures soldées
jusqu'à - 70%!*



*Voir conditions en magasin. Soldes du 01/01/2019 au 31/01/2019.

WoodCreation

La qualité sur mesure

WoodCréation vous propose la réalisation sur mesure de :



- ✓ vos placards et dressings,
- ✓ vos meubles de salle de bains,
- ✓ vos portes et escaliers,
- ✓ votre cuisine,
- ✓ l'aménagement de votre magasin.



AMAURY JOACHIM
0475/30 76 69

woodcreation@woodcreation.be - www.woodcreation.be
17, rue des Primevères 1460 Ittre

Restaurant *Le Relais du Marquis*

Hotel - Séminaires - banquets - piscine

FETEZ LA SAINT VALENTIN

Du jeudi 14 au dimanche midi 17 février

Menu à 38€ ; menu à 42€

le samedi 16 février avec animation musicale dansante.

Formule séjour

(dîner, boissons, nuitée et petit déjeuner) à 100€/pers.

Détails sur notre site. Réservation souhaitée

Restaurant ouvert tous les jours sauf le dimanche soir & jours fériés

Rue de la Planchette 18 à 1460 Ittre

Tél. : 067/64 71 71 - Fax : 067/64 81 60

information@relaisdumarquis.be - www.relaisdumarquis.be

PÉDICURE MÉDICALE *ANAÏS*



RDV. 0471.80.28.11

www.pedicuremedicale-anais.be



Couleurs Désir
Jean-Marc De Sutter - Peintre décorateur

0477 77 49 92

jmdesutter@hotmail.com
www.couleursdesir.be



Intérieur et extérieur (façade, corniche...)
Revêtement de sol, tapis, vinyle, parquet
Tapissage, fibre de verre, patine à l'ancienne
Faux plafonds et cloisons, Gyproc

Menu Spécial du Mois

Menu servi jusqu'au 3 février 2019

Menu Complet (1 entrée) à 48,00€ ou
Menu Complet (2 entrées) à 62,00€ ou plats individuels
Vins Maison **Ou** Eaux offerts pendant le repas :
ou 50 % sur la carte des vins si toute la table prend le menu

L'apéro au Choix
La Flûte de Champagne (suppl. 3.50 €) et sa Mise en Bouche
Americano (gin, Gancia, Campari, Orange)
et sa Mise en Bouche - Pick Me Up (blanc de blancs, cognac, citron, grenadine) et sa Mise en Bouche

L'assiette Périgourdine : Foie Gras, Magret Fumé, Terrine de Canard aux Pistaches - Vinaigrette Tartufatta
Ou Les 6 Huîtres Creuses n°3
Ou Le Toast aux Foies de Volaille et Champignons
Ou Bruxelloise (choux de bruxelles) de St. Jacques Parfumée au Curry et Aneth (suppl. 3 €)
Ou Le Vitello Tonnato du Piémont (veau et sauce au thon)

Le Filet D'agneau et son Jus à L'ail et au Thym - Gratin Dauphinois (suppl. 3 €)
Ou Le Pavé de Cabillaud en Vapeur de Couscous - Semoule
Ou Le Steak de Boeuf, Sauce au Choix - Frites
Ou La Cuisse de Canard Confite, Sauce au Calvados - Frites
Ou La Côte de Porc « Duroc » Sauce Charcutière - Frites

L'assortiment de Fromages
Ou Le Digestif au Choix
Ou L'assiette Gourmande (assortiments de desserts)
Ou La Crème Brûlée au Chocolat
Ou Le Pyjama : Ananas Frais, Glace et Flan, Coulis de Fruits Rouges

Le Café ou Thé

Les Beliers **Restaurant Traiteur «Les Béliers»**
99 rue de Namur - 1400 Nivelles
Tél. 067/21.92.05 - 21.43.58. / Fax 067/21.46.73
www.lesbeliers.be / e-mail : infos@lesbeliers.be
Ouvert : mercredi midi, jeudi midi, vendredi midi et soir, samedi soir et dimanche midi (sauf banquets et jours fériés).



FUNERAILLES
MMC. CAMPENS
BRAINE-LE-CHÂTEAU
02 355 50 50



Une famille
À votre service...

www.mmcampens.be
+32 477 25 66 22
+32 2 355 50 50
RUE DE LA LIBÉRATION, 21
1440 BRAINE-LE-CHÂTEAU

COMMISSION DE VENTE DE 1% A 2% (*) POURQUOI PAYER PLUS POUR UN SERVICE DE QUALITE ?

- 5 RAISONS DE NOUS FAIRE CONFIANCE:**
- ✓ STRUCTURE FAMILIALE PROFESSIONNELLE
 - ✓ ESTIMATION REALISTE OFFERTE
 - ✓ BASE DE DONNEES D'ACQUEREURS POTENTIELS
 - ✓ GESTION DE TOUTES LES FORMALITES
 - ✓ COMMISSION DE VENTE ATTRACTIVE DE 1 A 2%



VENTE - LOCATION - GESTION - VIAGER
info@iva-immobiliere.be
0479.318.300
1 rue de Nivelles
1440 Braine-le-Château